

entrées libres

NOTRE OPÉRATION PO

« Une heure pour mon école »

PRÉCARITÉ

Interview de Christine Mahy

FIN D'ANNÉE XXX

Une session pas comme les autres

ÉDITO	3
• Le sens de s'engager	
DES SOUCIS ET DES HOMMES	4
• Session de juin : autant de formules que d'écoles !	
L'EXPOSÉ DU MOI(S)	6
• Christine Mahy « Devoir travailler pour étudier et manger, c'est anormal ! »	
ENTREZ, C'EST OUVERT	8
• 5.000 km pour sortir de sa bulle ! • Un compost qui fait l'unanimité	
MAIS ENCORE	10
• Droit de vote à 16 ans : plus de démocratie, vraiment ?	
DOSSIER	
• Une heure ou (beaucoup) plus pour mon école	
OUTIL	11
• Une plateforme de rencontre entre PO et bénévoles	
AVIS DE RECHERCHE	12
• La différenciation en classe, objet de recherche dans nos écoles	
RÉTROVISEUR	14
• La lente émancipation de l'enseignement catholique vis-à-vis de l'Église	
ENTRÉES LIVRES	16
• « Il cherchait le meilleur de chacun d'entre nous » • Lamiroy ■ Concours	
SERVICE COMPRIS	19
• École et société : l'indispensable mutation • Une génération proche de la nature • Une web TV qui suscite l'intérêt • Sortir des classes	
HUMEUR	20
• « You talking to me ? »	



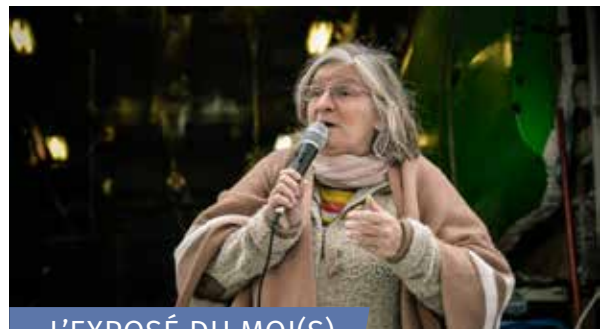
DES SOUCIS ET DES HOMMES

Session de juin :
autant de formules que d'écoles !



DOSSIER

Une heure ou (beaucoup) plus pour mon école



L'EXPOSÉ DU MOI(S)

Christine Mahy

entrées libres

Mai 2021 / N°159/ 15^e année
Périodique mensuel (sauf juillet et août)
ISSN 1782-4346

entrées libres est la revue
de l'Enseignement catholique
en Communautés francophone
et germanophone de Belgique.

www.entrees-libres.be
redaction@entrees-libres.be

Rédacteur en chef et éditeur responsable
Christian Carpentier (02 256 70 30)
avenue E. Mounier 100 - 1200 Bruxelles

Secrétaire de rédaction
Jean-François Lauwens

Secrétariat et abonnements

Laurence Dupuis
02 256 70 55

Création graphique
PAF!

Mise en page et illustrations
Manon Moreau

Membres du comité de rédaction
Charline Cariaux
Frédéric Coché
Vinciane De Keyser
Alain Desmons
Luc De Wael
Hélène Genevrois
Brigitte Gerard

Fabrice Glogowski

Gengoux Gomez
Anne Leblanc
Sandrine Lothe
Marie-Noëlle Lovenfosse
Luc Michiels
Christophe Mouraux
Guy Selderslagh
François Tolle
Stéphane Vanoirbeck

Publicité
02 256 70 30

Impression
IPM Printing SA Ganshoren

Tarifs abonnements

1 an : Belgique : 16€ / Europe : 26€ / Monde : 30€
2 ans : Belgique : 30€ / Europe : 50€ / Monde : 58€

À verser sur le compte n°

BE74 1910 5131 7107 du SeGEC

avenue E. Mounier 100 - 1200 Bruxelles
avec la mention « entrées libres »

Les articles paraissent sous la responsabilité de
leurs auteurs. Les titres, intertitres et chapeaux
sont de la rédaction.

Édito

Le sens de s'engager



“ L'assemblée générale du SeGEC vient d'approuver, le 6 mai, la réécriture de la « Mission de l'école chrétienne », le texte de référence de l'enseignement catholique et l'expression de son projet éducatif. Un nouveau texte, non pour reproduire une intuition fondatrice ou, au contraire, pour prendre distance à son égard mais pour l'actualiser, la réinterpréter dans le contexte de notre époque et de ses évolutions culturelles. À partir du mois de septembre, ce texte fera l'objet d'une édition spécifique et de communications à l'intention des différentes catégories d'acteurs, PO, directions, parents, enseignants. Nous y reviendrons aussi prochainement dans les colonnes d'*Entrées libres*.

L'enseignement catholique se définit par son projet éducatif, mais aussi par son modèle d'organisation qui fait ici l'objet d'un dossier spécial. Nos écoles sont dites « libres » parce qu'elles sont organisées en référence à deux principes fondamentaux inscrits d'ailleurs dans la Constitution - les libertés d'enseignement et d'association. Dans la tradition chrétienne du service à la société, les pouvoirs organisateurs sont tous des ASBL au sein desquelles l'engagement est bénévole. Une manière concrète de vivre un idéal de fraternité, une façon de faire société sur le plan local et autour du plus noble des services, celui d'éduquer les plus jeunes, de les conduire vers l'âge adulte et de préparer la transition des générations qui est au cœur de l'histoire de notre Humanité. Une part de transmission est toujours nécessaire pour ne pas rompre le fil des générations. La transmission d'un patrimoine intellectuel, bien sûr, mais aussi d'un patrimoine relationnel et symbolique.

S'engager dans un PO, c'est contribuer à ce mouvement. Parfois de manière très concrète, parfois de manière plus immatérielle. Parfois pour exprimer une reconnaissance à l'égard de l'école qui nous a permis de devenir ce que nous sommes aujourd'hui. Parfois pour exprimer une confiance à l'égard du monde qui vient et qu'il ne faut pas laisser à lui-même, colonisé par les forces du marché ou abandonné à la puissance publique et à l'utopie d'un État qui serait chargé d'inspirer, d'animer et d'organiser seul la totalité de la vie en société.

Enfin, tous les remerciements du SeGEC s'adressent à Agir pour l'enseignement (APE), une autre ASBL, qui s'est investie sans compter pour nourrir nos réflexions sur l'avenir des PO et dont les pages qui suivent commencent de rendre compte. ■

Étienne MICHEL
Directeur général du SeGEC
06 mai 2021

Session de juin : autant de formules que d'écoles !

JEAN-FRANÇOIS LAUWENS

Pas de mot d'ordre dans le réseau libre : confiance totale est accordée aux écoles pour décider de la fin de cette année à nouveau chahutée. De l'annulation des examens à leur maintien, chaque établissement ou presque a défini sa propre feuille de route en fonction de ses spécificités.

Pour la deuxième fois consécutive, l'année scolaire s'achèvera dans un contexte perturbé et perturbant. Si le retour en présentiel à tous les niveaux de l'enseignement obligatoire, le 10 mai, a semblé marquer un retour à la normale, restait à régler le sort des évaluations de fin d'année. Alors que le réseau WBE a annulé purement et simplement tous les examens hors épreuves externes, les écoles catholiques conservent et exercent au mieux leur autonomie en la matière. « *Le SeGEC n'est pas un pouvoir organisateur mais une fédération de PO, rappelle son directeur général, Etienne Michel. Les évaluations font sens pour voir où en sont tant les élèves que les enseignants. Mais l'évaluation peut prendre de nombreuses formes autres que des examens. Nous faisons totalement confiance aux équipes éducatives et aux directions des écoles pour choisir la formule la plus adaptée à leur situation, à leur public, à la façon dont ces deux années ont été impactées pour elles. Nous avons trois maîtres-mots : discernement (dans l'évaluation des situations), confiance (aux équipes) et bienveillance (envers les élèves).* »

Chaque école est libre d'organiser la période des examens comme bon lui semble. Entre celles qui les suppriment et celles qui les maintiennent, il existe les formules intermédiaires des établissements qui organisent des évaluations sous une forme hybride. En grossissant le trait, on pourrait dire qu'il existe autant de formules que d'écoles !

« *On s'est posé la question mais cela a duré 5 minutes* », rit Paul Leblanc, directeur de l'Institut Saint-Boniface-Parnasse (secondaire) à Ixelles. « *C'était une évidence de maintenir les examens. Nous avons supprimé la session de Noël pour aller vers une évaluation finale basée à 40% sur le travail journalier - au lieu d'une clé 20% pour Noël/20% pour le TJ - et 60% sur*

la session de juin. La ministre demande de la bienveillance mais nous en faisons preuve chaque année. Bien sûr que ce ne seront pas les mêmes examens que les années précédentes. Mais, on peut le regretter, les examens font partie de notre système scolaire. Ils en constituent un repère et, où qu'ils se trouvent ailleurs, a fortiori à l'université, nos élèves y seront confrontés l'an prochain. »

D'abord aider les élèves à savoir où ils en sont

La plupart des écoles ont opté pour une formule hybride, allégeant la session sans la supprimer totalement. C'est le cas au collège Sainte-Gertrude (secondaire) à Nivelles : « *Nous limitons les examens aux cours et options de minimum 4 heures, il n'y a pas d'oraux et la session tiendra ainsi sur une semaine*, détaille sa directrice, Caroline Lalière. *De cette manière, les apprentissages/révisions se font jusqu'au 11 juin en 3-4-5-6 et jusqu'au 14 juin pour le premier degré. Nous présentons cette session comme un outil qui se veut plus diagnostic que certificatif, notre but étant de faire le point sur la maîtrise de la matière mais aussi et surtout sur la capacité des élèves à aborder une matière plus importante. Nous pourrions ainsi leur donner des conseils de remédiation.* »

C'est aussi l'esprit dans lequel la FédéFoC, la fédération du fondamental au SeGEC, a maintenu les évaluations interdiocésaines des 2^e et 4^e primaires : « *Elles permettront de confirmer que la grande majorité des élèves maîtrisent bien les apprentissages essentiels et de souligner les progrès qu'ils ont accomplis*, a-t-elle écrit aux parents. *Dans le cas d'élèves maîtrisant moins bien certains apprentissages que d'habitude, il ne s'agira pas de les alarmer, les stigmatiser ou les rendre responsables mais de nous donner de précieuses indications pour remédier très vite aux difficultés.* »

Leadership partagé

Pour les écoles qui ont opté pour la suppression de la session de juin (hors épreuves certificatives), ce n'était pas nécessairement une évidence. « *Je vous avoue que ce n'était pas ma formule préférée*, admet Colin Thayse, directeur de l'Institut Notre-Dame (secondaire) à Anderlecht, *mais, des cinq que nous avons soumises au vote du personnel enseignant de chaque degré, c'est celle qui a obtenu une courte majorité devant le maintien de la session et l'organisation d'une session de rattrapage pour les élèves n'ayant pas obtenu 50% durant l'année. C'est donc le résultat d'une logique de leadership partagé. L'argument des enseignants en faveur de cette formule était qu'ils estimaient suffisamment connaître leurs élèves pour avoir un avis basé sur le travail journalier et que c'était l'occasion de l'encourager.* » ■



« Un an et demi sans évaluation, c'est beaucoup trop »

Vinciane Wuilquot, directrice de l'Institut Saint-Ferdinand (secondaire) à Jemappes



« Nous maintenons la session complète telle qu'elle était prévue. Nous avons toutefois rappelé aux enseignants la nécessité de s'en tenir à la matière vue en profondeur. Pour nous, il est important que les élèves puissent s'auto-évaluer. Nous avons remplacé la session de Noël par 5 jours de bilans en janvier-février. Cela signifie donc que les élèves n'ont plus eu de session depuis Noël 2019. Un an et demi sans évaluation, c'est beaucoup trop long. Et

cela sape à la fois le travail des profs et celui des élèves ! Faire preuve de bienveillance ne signifie pas faire réussir tout le monde sans évaluation. Si l'on avait annulé ces examens, les élèves certains de réussir auraient terminé leur année en mai et ceux qui étaient en difficulté n'auraient pas eu l'occasion de se refaire en présentant une progression évaluable. »

« Encourager le travail tout au long de l'année et non juste lors des sessions »

Maria Abecasis, directrice de l'Institut Sainte-Marie (secondaire) à Saint-Gilles



« À la session d'examens de fin d'année, nous avons préféré la formule alternative d'un plan de rattrapage. En janvier, nous avons effectivement constaté que 38% de nos élèves étaient au-delà des 10 heures d'échec et n'étaient donc pas délibérables selon notre règlement. Un chiffre qui est monté à 44% ensuite et nous pensions que l'hybridation ne permettrait pas à ces élèves de se refaire. Pour beaucoup de nos élèves, l'autonomie nécessaire à un bon fonctionnement à distance est problématique. Dans notre école, il n'y a pas d'examens sauf pour les classes terminales, mais nous n'avons pas renoncé aux évaluations. Nous avons en effet pas mal d'élèves issus de milieux sociaux difficiles, qui ont des difficultés d'apprentissage ou n'ont jamais appris à travailler, voire sont en décrochage. Nous pensons qu'ils doivent effectivement petit à petit apprendre à travailler en continu et non juste par à-coups pour les examens. Dans notre système, tous les bulletins se valent mais il était impératif de réduire autant que possible le nombre d'heures en échec d'ici fin juin. Pour chaque élève en situation difficile, nous avons créé une feuille de route. Pour lever son échec, l'élève doit donc réussir la matière de la quatrième période et satisfaire à sa feuille de route. En fonction de ce qui été constaté, celle-ci peut se présenter sous la forme d'exercices à faire, d'un travail à présenter, d'évaluations régulières... Des possibilités d'évaluation hors des heures de cours existent, par exemple pour des évaluations orales. Le système ne peut évidemment marcher qu'avec un accompagnement, auquel nous accordons une importance particulière. » ■

« Dès janvier, nous voulions éviter de revivre la même chose »

Annick Noirhomme, directrice des 2e et 3e degrés à l'Institut Notre-Dame (secondaire) à Arlon



« Pour nos deux écoles (Inda DOA et D2-D3), nous avons pris dès la rentrée la décision de supprimer la session de Noël et les éventuelles deuxièmes sessions de septembre pour privilégier une évaluation continue au moyen de 4 périodes et des évaluations par le biais d'épreuves sommatives. Début 2021, nous nous sommes demandé comment terminer cette année particulière si, d'aventure, on devait toujours être en code rouge en juin et nous avons décidé assez tôt de supprimer la session de juin. Il fallait aussi éviter ce que nous avons connu en décembre, période pendant laquelle toutes les évaluations étaient tombées presque en même temps au grand désespoir et mal-être de nos élèves. Le fait de privilégier les apprentissages tout en évitant la même fin d'année scolaire chaotique a été notre principale motivation. Notre formule est donc la suivante : pas de session en juin (excepté pour les épreuves externes), une semaine d'évaluations sur la matière non encore évaluée fin mai pour les élèves de 5e et 6e transition et, puisque nous n'avons pas de deuxième session, nous avons prévu pour la fin juin une session de rattrapage qui est une deuxième chance pour les élèves qui auraient raté une partie de ces évaluations. Ce n'est pas tout à fait nouveau pour nous car, lors de l'année scolaire 2019-2020, dès avant la crise sanitaire donc, nous avons déjà introduit cette formule d'évaluation continue sans session d'examens pour les élèves de 1ère et du D2 professionnel. »



« Devoir travailler pour étudier et manger, c'est anormal ! »

Interview : MARIE-NOËLLE LOVENFOSSE

Secrétaire générale et politique du Réseau wallon de lutte contre la pauvreté (RWLP), **Christine Mahy** milite depuis de nombreuses années en faveur d'une société plus collective et plus juste. Au moment où la situation sanitaire met plus que jamais en évidence la précarité de nombre d'étudiants qui ne peuvent même plus travailler pour financer leurs études, la lutte contre les inégalités, rappelle cette femme de convictions, est une question incontournable. L'oublier après la crise constituerait « une violence sociétale gigantesque ».

Que vous inspire cette crise sanitaire qui met en lumière la situation précaire de beaucoup d'étudiants, de plus en plus nombreux à faire la file pour recevoir des colis alimentaires ?

« S'il y a dans cette crise une opportunité dont il faudrait se saisir avec intelligence, c'est de s'interdire que l'oubli se réinstalle sur ce qui aura été (re)mis en lumière pendant la crise. Ce serait une violence sociétale gigantesque ! On le voit bien avec les étudiants de l'enseignement supérieur. On savait déjà que la majorité des jeunes issus de milieux peu favorisés n'arrivent pas jusque-là. Et pour ceux qui y parviennent, la vie d'étudiant se révèle souvent un véritable parcours du combattant. Devoir à la fois étudier, travailler, faire des démarches et se justifier auprès du CPAS, loger dans un kot insalubre, s'organiser pour les déplacements, parfois aussi aider sa famille, c'est très compliqué. Beaucoup craquent et arrêtent leurs études. »

Qu'est-ce que cela dit de notre société ?

« Cela révèle qu'on est dans un pays où une anormalité de plus s'est installée : celle de considérer qu'il soit normal de devoir trouver un job pour payer ses études et pouvoir manger. Il faut dénoncer cela. N'importe quel jeune qui a le souhait et les capacités de faire des études supérieures, quels que soient son milieu d'origine et les ressources de celui-ci, doit pouvoir le faire sans être obligé de vivre deux ou trois vies en même temps et risquer d'y perdre sa santé physique et/ou mentale. »

Comment faire changer cela ?

« Pour moi, il est tout à fait clair que le combat à mener c'est de développer une

politique qui offre la possibilité à n'importe quel jeune de pouvoir faire des études en étant seulement étudiant. Plusieurs pays ont adopté un système efficace qui permet à ces jeunes en difficulté d'être financés pendant le temps des études. Je pense qu'il faut aller vers quelque chose de semblable pour tous ceux qui en ont besoin. Plus vous avez été pauvre, discriminé, exclu, plus ça a été dur pour vous à l'école, plus vous avez besoin d'être soutenu. Chez nous, c'est l'inverse. Il y a, bien sûr, les services sociaux d'aide aux étudiants, c'est vrai, mais cela ne suffit pas. Quand on voit le pourcentage important de jeunes qui sont peu ou sous diplômés, il faut se poser les bonnes questions. Ils sont encore trop nombreux aujourd'hui à ne pas pouvoir entamer ou poursuivre des études supérieures uniquement pour des raisons financières. »

C'est un peu comme s'il y avait une sorte de fatalité acceptée : il y a toujours eu des pauvres et il y en aura toujours...

« Oui, alors qu'on pourrait changer cela en travaillant sur les coûts de la scolarité dès la maternelle, mais aussi sur les revenus des parents. Bien sûr, dans certaines familles, on est dans la pauvreté parce qu'on a du mal à gérer les choses, qu'on ne sait pas compter, mais c'est une petite proportion. La majorité des gens en difficulté ont tout simplement des revenus insuffisants par rapport aux coûts de la vie à affronter aujourd'hui. On le voit à nouveau avec le

Covid : regardez l'augmentation des prix dans les grands magasins avec la crise sanitaire, alors que la grande distribution se met de l'argent plein les poches ! On sait bien qu'on a moins aujourd'hui qu'hier avec la même somme. »

Vous-même, avez-vous connu la pauvreté ?

« Je n'ai pas grandi dans la pauvreté, mais, chez moi, chaque sou était compté. Mes parents ont trimé toute leur vie, se sont crevés à la tâche et sont d'ailleurs morts prématurément. Ils portaient d'une condition modeste et ils ont voulu faire ce que la société dit qu'il faut faire : avoir une maison à eux, payer des études à leurs enfants, quitte à devoir emprunter parce qu'il ne leur était pas possible d'épargner. J'ai toujours trouvé qu'il y avait une forme

d'injustice à devoir s'épuiser de cette manière pour avoir les ressources minimales nécessaires et pouvoir faire en sorte que les choses aillent. »

C'est ce qui vous a poussée à devenir assistante sociale ?

« Oui, mais à l'école sociale, j'avais l'impression qu'on essayait de m'apprendre à remettre les gens dans le droit chemin. Je ne comprenais pas pourquoi on avait toujours l'air de dire que c'étaient les personnes qui étaient en défaut, qu'il fallait les « réparer », sans se poser beaucoup de questions sur le système. Ça m'a bousculée. En 3^e année, au début des années 80, j'ai décidé de

« Développer une politique qui offre la possibilité à n'importe quel jeune de pouvoir faire des études en étant seulement étudiant »



faire mon stage dans un lieu collectif que je ne connaissais que par les on-dit dans ma région. Le quartier de La Fourche était une cité d'habitations sociales de Marche-en-Famenne dont j'entendais parler comme d'un lieu dangereux, rempli d'étrangers et de gens bizarres. J'avais envie d'aller voir qui étaient ces personnes-là, de les rencontrer pour les comprendre. J'y suis donc allée et j'y ai trouvé des communautés, des gens pleins de richesses, de possibilités et de savoirs divers. »

Votre credo, c'est que la lutte contre la pauvreté passe aussi par l'accès à la culture ?

« Tout à fait ! Il faut évidemment avoir des moyens financiers corrects pour vivre et avoir accès à la sécurité sociale, au respect de la vie privée. Dieu sait si les pauvres sont contrôlés ! Mais il existe toutes sortes de richesses, dont font partie la culture, les savoirs, l'éducation. Et avoir le droit d'aller à la découverte de la culture, c'est

aussi produire soi-même du culturel. C'est prendre la parole et se dire au travers de la symbolique artistique - peinture, écriture, théâtre, etc. - pour devenir qui on est. J'ai toujours été choquée par les jugements qui prétendent déterminer ce qui est beau, ce qui est laid. Les gens de La Fourche en étaient terriblement victimes. »

Pourquoi ?

« On les jugeait sur leur physique, sur leur manière de s'habiller, de décorer leur maison, leur jardin, sur le type de musique écouté... Je me bats contre ça. Il faut sortir de l'idée que certains auraient un savoir culturel supérieur et seraient en droit de juger la culture du monde populaire. C'est une terrible inégalité que celle-là, qui mange les tripes, exclut, dégrade, empêche d'aller à la découverte. Quand on est classé par d'autres dans des codes culturels jugés inertes, on s'arrête, on se rassure dans son milieu, on n'ose plus aller explorer. C'est très destructeur. » ■

« L'école doit réduire les inégalités » Et l'école là-dedans ? Joue-t-elle toujours un rôle d'ascenseur social ?

« L'expression « ascenseur social », je l'aime bien et je la déteste en même temps. Si c'est dans le sens d'avoir des perspectives de développement de ses potentialités en gardant sa capacité d'auto-détermination pour s'inscrire dans la société, c'est positif. Il n'y a rien de mal à apprendre, à avoir plus d'esprit critique, à savoir faire plus de choses. Mais si l'ascenseur social est une espèce de normalisation, de course à la concurrence pour aller le plus haut possible et avoir le salaire le plus élevé, c'est négatif. Pour moi, l'école doit offrir à chaque enfant l'opportunité de potentialiser ses ressources au maximum de ce qui est possible pour lui, en étant à l'écoute de ce qu'il souhaite être dans la vie, pas de ce qu'il souhaite comme profession. Et cela passe par la volonté de réduire les inégalités et l'élimination de toute notion de concurrence au profit de notions comme le collectif, la solidarité, la complémentarité, la diversité. On a besoin de tout ça dans une société ! »

5.000 km pour sortir de sa bulle !

MARIE-NOËLLE LOVENFOSSE

C'est la Fédération sportive Wallonie-Bruxelles Enseignement qui est à l'initiative du challenge « J'me bouge pour mon école - Run Walk Bike for school » organisé en février dernier. L'idée ? Soutenir son établissement d'enseignement secondaire ou son internat en lui offrant des kilomètres de course à pied, de marche ou de vélo pendant 30 jours. L'école Saint-Joseph de Geer y a participé et s'est même classée première de la province de Liège !

« Ce challenge était organisé dans un premier temps uniquement pour les écoles appartenant au réseau WBE, explique Thomas Wauters, professeur de gymnastique à l'école Saint-Joseph de Geer (secondaire spécialisé). Il a ensuite été ouvert aux écoles libres qui le souhaitent, moyennant paiement de la participation des élèves. Avant le Covid, nous faisons beaucoup de sports collectifs avec nos élèves (mini-foot, basket, volley, handball, football...), mais aussi de la course à pied dans le petit bois à proximité de l'école. Depuis le Covid, on privilégie les activités à l'extérieur. » La participation au challenge est donc tombée à point nommé pour motiver davantage les élèves à sortir et à faire du sport.

Motivation collective

L'objectif collectif par établissement était de parcourir minimum 5.021 km avec au moins 100 participants : élèves, enseignants, membres du personnel, parents, sympathisants extérieurs à l'école, etc. « Nous avons pris du temps pour aider les élèves à s'inscrire de façon correcte, confirmer l'inscription, créer un compte, télécharger l'application de comptabilisation des kilomètres, etc., détaille l'enseignant. On en a parlé autour de nous, les élèves ont incité leur famille et leurs amis à participer et tout cela a fait boule de neige. On a finalement trouvé environ 150 personnes bien décidées à relever le défi. »

Pas de virtuel en la matière, il s'agissait bel et bien de kilomètres réellement parcourus à pied ou à vélo. Et tout le monde s'est pris au jeu dans l'école. Plusieurs sorties en groupe ont été effectuées pendant les heures de gymnas-

tique, chaque enseignant restant avec ses élèves pour respecter les « bulles ». Des collègues ont profité de l'occasion pour donner cours tout en marchant à l'extérieur. Les élèves ont mis à profit les week-ends en famille pour augmenter leur score. Des membres du personnel qui n'avaient plus pratiqué de sport depuis pas mal de temps s'y sont remis pour l'occasion. Bref, tout le monde a rapidement été motivé par le projet.

Grande fierté

Les efforts réalisés ont été payants puisque l'école Saint-Joseph a terminé septième au total et première de la province de Liège. « Le challenge a été prolongé en mars, complète Thomas Wauters, mais cela devenait long pour nos élèves. Nous avons quelque peu relâché nos efforts et terminé douzièmes du classement général. Être premiers de la province de Liège est évidemment une grande fierté pour nos élèves. Ils étaient super contents. Ils suivaient de près l'évolution du classement depuis le début et venaient nous demander régulièrement où on en était. Ce résultat les valorise beaucoup. Participer à ce type d'initiative favorise les contacts entre élèves d'une même classe, mais aussi entre toutes les composantes de l'école. En plus de se bou-

ger et de faire du sport, on a pu voir se créer une véritable émulation de groupe. Cela a aussi permis à certains d'entre nous de reprendre des activités physiques. Sans oublier que, grâce à l'engagement de tous, nous avons reçu des chèques-cadeaux pour acheter du matériel sportif pour l'école. C'est tout bénéfice ! » ■



Un compost qui fait l'unanimité

BRIGITTE GERARD

Tout au sud de la Gaume, l'école fondamentale libre de Lamorteau¹ a décidé de réaménager ses espaces extérieurs, pour les rendre plus conviviaux mais aussi pour y conscientiser ses élèves à l'environnement. Les enfants de 3^e primaire sont, eux, devenus les maîtres incontestés du compost, qui servira d'engrais au potager de l'école.

Cela fait bientôt deux ans que cette petite école de village de la province du Luxembourg, à la frontière française, réaménage ses espaces disponibles dans le cadre de la campagne « Ose le vert »² : construction d'une cabane en saule, installation d'un cercle en rondins de bois pour lire des histoires ou faire des activités, plantation d'arbres fruitiers, aménagement de bacs à fleurs... Mais aussi création d'un potager et d'un compost. « Outre la cour de récréation, l'école dispose d'un petit terrain à côté de l'église, prêté par la commune, précise Sylvianne Blondel, institutrice en 3^e primaire. L'équipe éducative a décidé d'y installer des carrés potagers. Et, au départ, les restes alimentaires et déchets organiques étaient jetés sur un tas, sans que la démarche ne soit expliquée aux enfants. »

« Je suis un ver »

L'école a dès lors plutôt souhaité réaliser un compost dans les règles de l'art, qui soit utile pour le potager. Aidé par une accompagnatrice d'« Ose le vert » et certains parents pour le montage, l'établissement a installé un grand compost. L'occasion pour l'institutrice de proposer une série d'activités à ses élèves pendant toute une journée, afin de leur expliquer à quoi sert le compost, comment s'en occuper, ce qu'on peut y mettre ou non, les micro-organismes qu'on peut y trouver... « Les enfants ont participé à des jeux de rôle dans la cour. Par exemple, certains représentaient des vers de terre, pour montrer leur utilité, tandis que d'autres jouaient des poules. Une autre activité consistait à trier des images de déchets



qu'on peut mettre dans le compost ou non. Nous avons aussi travaillé sur la chaîne alimentaire et sur les micro-organismes, en les cherchant directement dans le jardin ou dans le compost et en les observant à la loupe. »

L'objectif était que les élèves de 3^e primaire comprennent le fonctionnement et l'utilité du compost pour ensuite pouvoir communiquer leurs connaissances aux autres élèves de l'école. La classe a créé un livret interactif attrayant pour tous les enfants. Il a d'abord fallu réaliser une synthèse de tout ce qu'ils avaient appris et, ensuite, s'exercer à présenter les choses oralement. Une fois fin prêts, les enfants ont été filmés pour insérer des capsules vidéos dans le livret, également agrémenté d'illustrations trouvées sur internet.

Échalotes, poireaux, herbes aromatiques...

Toute l'école est ainsi partie prenante du projet. Chacun met la main à la pâte pour s'occuper du potager, dans lequel poussent échalotes, oignons, poireaux, radis et autres salades mais aussi des herbes aromatiques. Élèves et enseignants ont pris le pli de jeter leurs dé-

chets organiques dans le compost : trognons, épluchures, coquilles d'œufs... Mais l'utilisation dans le potager de la matière première obtenue, ce sera pour l'année prochaine. « Le compost est en deux parties et nous en laisserons bientôt une au repos pendant quelques mois. Les élèves ont par ailleurs écrit une lettre aux voisins de l'école pour les inviter à utiliser le compost. Nous avons beaucoup de matières humides et pas assez de matières sèches, comme de l'herbe, des branches d'arbre... Ils peuvent donc y mettre leurs déchets verts. »

En classe, la thématique a aussi été abordée pendant quelque temps. En éveil, c'était l'occasion d'étudier le cycle de la vie, les végétaux, l'évolution d'une graine. Il a fallu voir comment écrire un courrier, comment poser des questions, y répondre... Et l'institutrice ne manque pas d'utiliser les légumes issus du potager pour réaliser des recettes de cuisine avec les enfants ! ■

1. www.ecolelibrelamorteau.be

2. www.oselevert.be

Un projet à faire connaître ?
redaction@entrees-libres.be

Droit de vote à 16 ans : plus de démocratie, vraiment ?

BRIGITTE GERARD

06/04/2021

La presse en a parlé. Nous y revenons. À partir d'une information ou d'un évènement récent, *Entrées libres* interroge une personnalité, du monde scolaire ou non.

SUDPRESSE

Début avril, écologistes et Open VLD (libéraux flamands) ont déposé une proposition de loi visant à introduire un droit de vote à 16 ans pour les élections européennes. D'après eux, cela ne peut que renforcer la démocratie. Le président du MR, Georges-Louis Bouchez, est enthousiaste, considérant que « l'Europe est l'enjeu d'avenir et que l'avenir appartient aux jeunes ». Quant au chef de groupe PS à la Chambre, Ahmed Laaouej, il insiste sur la nécessité d'avancer en même temps sur les initiatives de promotion de la citoyenneté et de la démocratie.

Et vous, qu'en dites-vous ?



Vincent de Coorebyter,
philosophe, politologue,
professeur à l'ULB

“ A priori, difficile de ne pas être favorable à une extension du droit de vote qui le rapprocherait encore de son universalité... La vraie question est de savoir s'il y a un intérêt à ce que les jeunes soient électeurs dès 16 ans.

À cet âge, il est possible d'avoir une conscience politique, mais ce n'est pas une généralité. Des études sociologiques ont montré que les jeunes qui se mobilisaient pour le climat venaient surtout de milieux favorisés. Je ne suis pas non plus convaincu qu'ils puissent se sentir concernés par les élections européennes. Dans les milieux économiquement défavorisés, l'Europe est souvent considérée comme un pouvoir lointain, peu incarné, dont le langage et les processus de décisions sont peu intelligibles.

Par ailleurs, d'après une enquête du Forum des jeunes, plus de 70% d'entre eux souhaitent pas l'abaissement de l'âge

du droit de vote. Cela ne m'étonne pas. Certains se savent indifférents et d'autres incompetents. Ils se rendent compte qu'ils ne comprennent pas, que la politique utilise un vocabulaire qui leur échappe, qu'il y a des acteurs dont ils n'ont pas encore perçu les contours... Il est dès lors impératif de les accompagner dans la naissance de leur conscience politique.

L'école n'est, de ce point de vue, pas dénuée de moyens. Les cours et enseignements consacrés à la philosophie et à la citoyenneté peuvent permettre de développer le questionnement politique, de transmettre des connaissances et des compétences. Il en va de même des cours dits philosophiques ainsi que de certains cours disciplinaires, tels que l'histoire, la géo, les sciences, le français. Il est aussi possible de créer un cadre qui encourage des projets interdisciplinaires, thématiques, sur une problématique sociétale, sociale, économique, philosophique. Et puis, on peut encourager la participation des jeunes aux instances consultatives de l'école, à se porter candidats comme délégués de classe. Cela dit, les adolescents ont également tendance à s'informer massivement sur les réseaux sociaux. Dans les catégories sociales privilégiées, on peut les accompagner par une pratique de médias porteurs de contenu plus efficaces, mais dans d'autres mi-

lieux sociaux, l'arrimage à nos processus démocratiques n'est pas spontané.

En fait, je trouve gênant que la proposition ne rende pas ce vote obligatoire. Cela affaiblit l'efficacité du processus qui est de préparer à être à 18 ans un électeur conscient de ses prérogatives et des implications de son vote. C'est comme si, couplée avec le choix de l'élection européenne, on ne croyait pas totalement à la pertinence ou à l'admissibilité de la mesure...

En termes d'impacts électoraux, les jeunes sont globalement attirés par des votes conformes à leur système de valeurs, qui tourne autour des problématiques environnementales, de la reconnaissance des droits des minorités, de la lutte contre les discriminations, etc. Ils sont aussi tentés par des votes assez radicaux. Ce ne serait donc pas un vote favorable aux partis traditionnels. Il ne faut toutefois pas imaginer qu'ils ne se focaliseraient que sur des partis écologistes ou de gauche radicale. Cela peut aussi profiter à des partis de droite dure. En réalité, ce droit de vote élargi, qui ne serait pas obligatoire, ne modifierait pas sensiblement les équilibres.

Si cette proposition est accompagnée de dispositifs de sensibilisation, d'information, de réflexion collective, elle peut être positive pour la démocratie. En revanche, sans accompagnement, cela pourrait être un coup d'épée dans l'eau. » ■



photo : Gaétan Petit

Une heure ou (beaucoup) plus pour mon école !

SOMMAIRE

OPERATION

Le Service PO du SeGEC lance
"Une heure pour mon école"

2-3

ACTEURS

Enseignants, directeurs, parents,
bénévoles : ils s'engagent.

4-7

ENGAGEMENT

Aider les PO : comment ? Pourquoi ?

8

PLATEFORME

Give a day, un relais des besoins.

9

“ Ils sont près de 10.000 à s'investir au sein des quelque 759 ASBL Pouvoirs organisateurs d'écoles, d'internats ou de centres PMS, dans l'enseignement catholique. Des chiffres qui pourraient donner le tournis. Mais c'est bien simple : sans ces bénévoles, la plupart des écoles n'existeraient tout simplement pas. Car leur rôle est fondamental : gérer l'ASBL, le projet, les bâtiments, la comptabilité, choisir la direction, la soutenir...

Si c'est le PO qui construit le projet éducatif, c'est la direction qui le met en œuvre et gère l'équipe pédagogique. Un subtil partage des tâches où il importe que chacun soit vraiment au clair avec ce qu'il doit faire. Et dispose des moyens d'y arriver. Le SeGEC y est, lui aussi, bien entendu particulièrement sensible. Raison pour laquelle son service PO lance une vaste campagne « Une heure pour mon école ». But : susciter des vocations, et attirer l'attention sur le rôle fondamental de celles et ceux qui prennent de leur temps pour un projet éducatif auquel ils croient.

Dans ce dossier, le Directeur du Service PO du SeGEC Stéphane Vanoirbeck détaille la philosophie de cette opération. Des acteurs témoignent de leur quotidien, de leurs difficultés mais aussi de leurs joies à assumer cet engagement capital sans lequel le projet même de l'enseignement catholique ne pourrait pas exister.

Prêts à vous engager ? Une heure ? Une heure... par jour ? Par semaine ? Par mois ? Par an ? Les écoles n'attendent que vous... ■

« S’engager dans une école, c’est trouver du sens ! »

Interview : MARIE-NOËLLE LOVENFOSSE

Ils gèrent les établissements scolaires. Mais les Pouvoirs organisateurs (PO) ne seraient rien sans l’engagement et les compétences de très nombreux bénévoles. Or, ils ne se bousculent pas toujours au portillon. De quoi menacer à terme l’équilibre de l’édifice ? C’est la question posée à Stéphane Vanoirbeck, responsable du Service PO du SeGEC, qui annonce une grande campagne de communication destinée à susciter des vocations. Son nom : « Une heure pour mon école. »



Le système associatif propre à l’enseignement catholique fait à la fois sa force et sa fragilité. Vous en réalisez actuellement une analyse approfondie...

« Oui, nous y travaillons depuis janvier, avec l’équipe de la fondation agir pour l’enseignement (APE). Celle-ci met gratuitement des moyens humains à disposition de projets qu’elle juge utiles à l’avenir de l’école. Cette analyse de l’état actuel de nos PO, de leurs attentes et de leurs besoins, vise également à proposer des pistes concrètes pour leur avenir. Nous avons rencontré des membres de PO très divers. On a brassé très large pour travailler sur base de ce qui remontait du terrain. En parallèle, nous menons une campagne pour favoriser le recrutement de nouveaux membres de PO. Cette campagne a pour nom: ‘ Une heure pour mon école.’ »

Quels sont les principaux problèmes rencontrés par les PO ?

« Plusieurs cas de figure peuvent se présenter. De mauvaises relations au sein du PO ou avec la direction. Des problèmes financiers ou de gestion des bâtiments. Des PO fatigués qui ont envie de tout laisser tomber. Mais aussi et peut-être surtout une difficulté à recruter de nouveaux membres. Le Service PO du SeGEC a donc lancé, avec la fondation APE, un projet intitulé « Assurer la qualité et la soutenabilité du modèle organisationnel des PO du SeGEC ». Il s’agit de se poser les bonnes questions à propos de notre mode

de fonctionnement, qui constitue véritablement notre ADN. Comment assurer la pérennité de ce modèle de bénévolat proche du terrain ? Quelle est la taille idéale d’un PO ? Qu’est-ce qui est tenable à long terme ? Est-il envisageable de professionnaliser une série de fonctions de gestion et de les rémunérer ? Et tant d’autres... »

D’où cette campagne que vous voulez la plus large possible ?

« Oui. Le recrutement de nouveaux membres fait partie de nos priorités. Il est effectivement important, pour nous, de pouvoir toucher des personnes extérieures au monde de l’école. On retrouve très souvent, dans nos PO, des directeurs ou des enseignants pensionnés. C’est très bien, mais cela ne suffit pas. Nous travaillons dans ce sens avec la plateforme Give a day, dont le but est de mettre en commun des besoins de bénévolat et des personnes qui ont envie d’en faire. »

Vous souhaitez donc communiquer aussi au-delà du réseau ?

« C’est effectivement le but de cette campagne de recrutement qui s’annonce. Nous avons prévu des affiches, des communications dans les réseaux sociaux, dans la presse. Des capsules vidéos ont été réalisées pour expliquer ce qu’est un PO et à quoi ça sert. Elles seront diffusées sur nos sites et réseaux, ou encore sur la plateforme Give a day. Mais il n’est pas inutile, loin de là, de communiquer aussi en interne pour rappeler tout ce que le SeGEC met en place pour aider les pouvoirs organisateurs dans leurs différentes tâches. Certains d’entre eux ignorent tout simplement qu’ils peuvent faire appel aux différents services que nous proposons. C’est le cas, par exemple, pour la gestion de situations de crise. Nous développons actuellement des outils pour les aider au mieux. »

De quels types de volontaires a besoin l’enseignement catholique ?

« Nous avons besoin de volontaires qui veulent s’engager dans la gouvernance des PO - conseil d’administration, assemblée générale - ou dans des actions nécessaires au fonctionnement de l’école, avec un volume d’investissement variable. Cela peut aller d’un jour ponctuellement à plusieurs jours de manière récurrente. Mais les deux sont indispensables. De nombreux services rendus aujourd’hui dans les écoles ne pourraient pas l’être sans ces bénévoles. »

C'est ce que vous appelez le « volontariat ponctuel » ?

« Oui. Les écoles font appel à des parents, grands-parents ou autres pour accompagner les enfants à la piscine, donner un coup de main pour la bibliothèque ou repeindre un local. Le volontariat spécialisé ou expert, de son côté, c'est par exemple l'aide d'un ancien entrepreneur à des établissements effectuant des travaux. Pendant un laps de temps, il participera à des réunions de chantier, discutera avec les entrepreneurs. Cela sans s'engager pour autant dans la gestion des bâtiments à long terme. »

Le type de responsabilités à assumer n'est-il pas de nature à effrayer certains ?

« C'est vrai que le conseil d'administration est le responsable final de ce qui va se passer dans l'école et des décisions stratégiques à prendre. Cela peut effectivement faire peur. À nous de leur expliquer tout ce qu'on met en place pour les aider et de rappeler que les décisions n'impliquent pas une personne seule, qu'elles sont collégiales. C'est tout le travail qui se fait au sein du CA qui permet de prendre les décisions de manière sereine. »

Il est vraiment question ici de la viabilité de l'enseignement catholique ?

« Il est primordial, en tout cas, de conscientiser les PO sur l'importance d'envisager leur situation à long terme et de trouver des bénévoles en fonction des besoins réels de l'école concer-

née. Maintenant, mais aussi à l'avenir. Le contexte de l'enseignement tend à se complexifier davantage avec le temps. Il y a de plus en plus de règles à respecter pour les PO et les écoles. L'enseignement libre remplit une mission de service public pour laquelle il est subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles, et, en même temps, relève du droit privé en ce qui concerne la législation du travail. Cela ne simplifie pas les choses ! »

Comment convaincre des personnes de se lancer dans l'aventure ?

« Nous devons travailler sur la raison pour laquelle on s'engage dans un PO, le sens de cet engagement. Visiblement, l'étiquette « enseignement catholique » n'est pas un repoussoir, c'est très stimulant ! Mais ce n'est pas non plus la raison première pour laquelle les gens vont s'engager. Au-delà de l'idée de gestion, qui peut sembler un peu rébarbative, ce qui ressort surtout des contacts avec les PO actuels, c'est l'idée d'un engagement citoyen, d'un service à la société pour l'éducation et la formation de nos jeunes. Un PO, c'est aussi un groupe de personnes qui, en général, s'entendent bien, viennent d'horizons divers et ont du plaisir à se rencontrer, à travailler et à apprendre des choses ensemble. »

N'importe qui peut devenir membre d'un PO ?

« En théorie, oui. On a besoin de personnes ayant des compétences pédagogiques, juridiques, de gestion, etc. Mais on a aussi besoin de personnes un peu hors-système pour poser des questions et faire en sorte qu'on se dise « On a toujours fait comme ça, mais il y a peut-être moyen d'agir autrement ou mieux ». On peut aussi monter en compétences une fois qu'on est dans le PO en suivant les formations que nous proposons. Celles-ci seront très certainement appelées à évoluer tant sur le fond que sur la forme. L'expérience actuelle de formation en ligne en raison du Covid montre, par exemple, qu'on pourrait envisager un mélange entre capsules enregistrées à regarder chez soi et formation en présentiel permettant un réel échange avec les formateurs et entre PO. » ■

.....
Lire aussi page 19

**UNE HEURE
POUR MON ÉCOLE**

S'engager comme bénévole !

S'ENGAGER ?
POUR UN ENSEIGNEMENT DE QUALITÉ

SE DÉVELOPPER ?
PERSONNELLEMENT ET PROFESSIONNELLEMENT

TRANSMETTRE ?
DES VALEURS AUXQUELLES ON CROIT

INTÉRESSÉS ? MANIFESTEZ-VOUS !

Envoyez un mail à l'adresse PO@segec.be,
qui sera dispatché vers l'école que vous souhaitez aider

ou

inscrivez-vous sur la plateforme www.giveaday.be

ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

Jamais sans mes bénévoles !

Interviews : SARAH SORGI ET BRIGITTE GERARD

Que ferait une école sans l'aide de ses bénévoles ? Elle se retrouverait bien démunie, si l'on en croit nos témoins. Pour ces acteurs de l'enseignement, pas question de se passer de l'appui essentiel du pouvoir organisateur (PO) ou de l'investissement de volontaires au cœur même de la vie de l'école. D'autant plus que chacun y trouve son compte.

« Se sentir accompagné comme directeur »

Éric Verbauwhede, directeur de l'école fondamentale Notre-Dame du Sacré-Cœur à Schaerbeek



« Les bénévoles sont indispensables pour mener à bien le projet de l'école et encadrer les élèves. Le PO accompagne, écoute et aide la direction tandis que des personnes volontaires s'investissent au niveau de l'accueil des enfants. Un directeur ne peut pas tout mener de front. Il est essentiel d'avoir, dans un PO, des personnes qui ont des compétences spécifiques. Elles nous accompagnent d'un point de vue administratif, financier, juridique ou ressources humaines mais aussi dans le cadre de travaux qui nécessitent des dossiers techniques importants. Nous avons une très bonne relation d'écoute et d'entraide avec notre PO. Il met les moyens pour qu'on puisse mener à bien le projet d'établissement et répondre aux besoins de la société. C'est très important pour moi, en tant que directeur, de me sentir accompagné. S'il n'y avait pas de bénévoles, les écoles et leurs directions ne pourraient pas faire leur métier correctement. C'est le pédagogique qui en pâtirait le plus. »

« La proximité permet la réactivité »

Alain Gilbert, président du PO Cardinal Mercier à Schaerbeek

« Mon rôle est d'assurer le bon fonctionnement du PO et une bonne répartition des tâches entre les administrateurs. J'ai passé toute ma carrière dans l'enseignement et j'avais envie de garder ce contact avec les jeunes et avec l'école. Mon PO a en charge quatre établissements : deux écoles primaires et maternelles, une secondaire et une de promotion sociale. Chaque administrateur prend en charge une des entités, en fonction de ses capacités et de ses envies, pour créer le lien entre les directions, les enseignants, les administratifs et le PO. D'une manière générale, l'investissement dans les bâtiments, dans la qualité des infrastructures est important. On travaille aussi beaucoup au niveau pédagogique. Par exemple, les directions et les enseignants ont produit leur plan d'action dans le cadre du Pacte d'excellence, mais en contact permanent avec nous. Nous sommes là en soutien. Les directions savent qu'il y a un échelon au-dessus d'elles qui constitue une assise, un réconfort en cas de difficulté. S'engager dans un PO procure une satisfaction, une reconnaissance du travail, qui sont appréciées. Une des clés de la réussite de l'enseignement libre, c'est cette proximité entre les directions, les enseignants, les administratifs et le PO. Cette proximité permet une réactivité fondamentale dans le fonctionnement. »



« Savoir qu'on est utile »

Adrien Fernando, 25 ans, bénévole à l'école Notre-Dame du Sacré-Cœur à Schaerbeek



« J'ai une formation d'animateur, j'ai été scout et je suis en train de suivre des études d'éducateur. Tout ça m'a donné envie de m'engager dans une école. J'avais du temps disponible et j'aime bien m'occuper d'enfants. C'est en lien avec ma formation, c'est motivant. Et puis, j'aimerais devenir éducateur dans une école plus tard... Ici, je fais de la surveillance, je gère les conflits des élèves, je réponds aux questions des parents... J'aime bien me rendre utile, me dépenser et les enfants demandent beaucoup d'énergie. En plus, cette école accueille de nombreux élèves qui viennent de l'étranger, comme moi. Je me sens plus attiré par ce public. Cette activité m'apporte beaucoup. Ça me donne la satisfaction de savoir que je peux être utile. Mon but est d'aider, de collaborer, d'apporter ma petite graine. Pour s'investir, il faut avoir du temps, de la patience, l'envie et aimer ce travail. »

« Relayer la parole des parents »

**Ludivine Renard, parent d'élève
à l'Institut Notre-Dame à Philippeville**



« Je fais partie du conseil de participation de l'école, lieu de rencontre et d'échanges entre les parents, les élèves, les enseignants, le PO... Je représente la parole des parents, en tenant compte des retours de mes enfants. L'objectif est de mettre en place des projets et de réfléchir à certaines questions. Ce qui me motive, c'est de pouvoir suivre

mes enfants et de relayer la parole des parents, leurs questionnements, d'avoir une participation active au sein de l'école. En général, cela représente environ une heure et demie de réunion par trimestre. Ce n'est pas énorme et cela permet de faire avancer les choses, de connaître l'école, d'avancer avec les professeurs, d'avoir un regard critique... Tout ça dans le cadre des valeurs et des normes de l'école. En tant que parent, si on veut suivre ses enfants, les accompagner là où ils veulent aller, je trouve important d'être dans l'action. »

« D'abord un travail d'équipe »

**Alain Durvaux, président du PO
des Instituts Notre-Dame à Philippeville**



« Un PO, c'est d'abord une équipe, qui est à l'écoute des directeurs, du personnel, des élèves, des parents, de la société civile et des autorités de tutelle. Il est le garant de l'application des lois, des circulaires, des décrets. Il est responsable de la gestion des bâtiments, des constructions, de l'entretien, de la mise en conformité au niveau sécuritaire... Le PO, c'est aussi un contrôle de la gestion financière et le recrutement des directeurs, l'engagement du personnel. Parfois, gérer l'humain pose problème. C'est alors une bonne chose que la direction soit soutenue. Notre ASBL est fort éclectique, elle représente bien les différentes composantes de la société. On se répartit les tâches en fonction des compétences, du temps dont on dispose, des centres d'intérêt. Comme c'est une école de l'enseignement libre, on essaie d'y développer un esprit chrétien, d'aider les jeunes d'aujourd'hui à devenir les adultes de demain. Deux éléments font notre fierté. Il y a ici une école fondamentale, une secondaire, avec des sections techniques et professionnelles, et une école d'enseignement spécialisé avec des formes 2 et 3. Ces établissements collaboraient depuis quelques années et la décision a été prise de fusionner les PO. Les Instituts Notre-Dame de Philippeville offrent dès lors aux jeunes la possibilité de faire un cursus scolaire complet dans un tas de domaines. Deuxième chose, le PO est assez entreprenant. Un nouveau bâtiment a été construit il y a une dizaine d'années. Une réalisation magnifique pour le confort et la sécurité. Pour entrer dans un PO, il ne faut pas être technicien de l'éducation. On a besoin de tout le monde, des bonnes volontés. Celui qui croit en la jeunesse et qui a des aspirations pour l'avenir est le bienvenu ! » ■

« Un garde-fou pour éviter des erreurs »

**Dimitri Decolnet, directeur
de l'Institut Notre-Dame à Philippeville**

« Le bénévolat dans une école, c'est bien plus que de donner un coup de main lors de festivités. En tant que directeur, on a parfois la tête dans le guidon, la vie est rythmée par les examens, les cours, les circulaires... Cette tête, les bénévoles, membres du PO ou d'une association de parents, nous permettent de la relever. Les directeurs sont issus du monde pédagogique avant tout. Mes compétences de base ne sont pas celles d'un gestionnaire. Le PO permet de ne pas se sentir seul. Régulièrement, on se consulte avec lui, on discute de la vie de l'école. Avec les parents aussi, dans le cadre de l'association de parents ou du conseil de participation. Ils nous permettent de faire attention à une série de choses qui peuvent nous échapper. Leurs compétences nous permettent de gérer au mieux l'école, en passant de dossiers de travaux importants à des difficultés avec des membres du personnel. C'est aussi un garde-fou. Seul, un directeur pourrait commettre des erreurs, avec d'éventuelles conséquences sur l'école. Le PO peut donner une ligne directrice, déterminer les projets à mener, faire en sorte que ce soit un lieu agréable à vivre pour tout le monde... »



« Sans les PO, les directions n'y arriveraient pas »

BRIGITTE GERARD



Romaniste et professeur de français dans le secondaire pendant 16 ans, Marc Lits est ensuite devenu enseignant à l'UCLouvain, pour y terminer sa carrière il y a trois ans. L'occasion rêvée, après avoir passé toute sa vie active dans l'enseignement, de s'engager comme bénévole dans un Pouvoir organisateur (PO), ou même deux. Une continuité logique mais aussi un fameux défi !

« J'ai toujours été intéressé par l'enseignement, déclare Marc Lits. Après avoir été dans le secondaire, je suis devenu assistant en romanes pour l'agrégation et ensuite professeur au département communication de l'UCLouvain. » Il termine sa carrière à l'université, après avoir été doyen et vice-recteur à l'enseignement. Mais, à peine arrivé à la retraite, le voilà sollicité par un ami président de PO pour rejoindre ses ASBL. « C'était une opportunité, j'ai tout de suite accepté ! » Pas le temps de prendre ses marques, il est d'emblée nommé président des deux ASBL PO, d'établissements contigus, à Saint-Gilles : l'école fondamentale Sainte-Marie et l'Institut secondaire Sainte-Marie. « Ce sont deux écoles à encadrement différencié. Il y a une forte proportion d'élèves issus de l'immigration,

des réfugiés, des migrants ou des enfants en décrochage scolaire. » Des défis intéressants, d'autant qu'il constate vite qu'au fondamental, le directeur est fort seul et qu'il faut l'aider à assurer les tâches administratives.

Proche des directeurs

La réalité du terrain ne correspond d'ailleurs pas tout à fait à ce qu'imaginait le professeur émérite de l'UCLouvain : « Je pensais davantage à un accompagnement pédagogique. En fait, il y a surtout des tâches administratives. Il faut confectionner les budgets et les bilans, suivre les circulaires, les échéances à respecter... On apprend sur le tas mais, heureusement, il y a un appui du SeGEC. » Marc Lits a dû se plonger dans des matières qu'il ne maîtrisait pas. Il essaie de suivre un peu tous les dossiers ainsi que la gestion de l'ASBL. « Etant donné la complexité de certaines matières, il faut s'entourer de divers profils spécialisés. Du côté fondamental, on a, par exemple, recruté une dame qui s'occupe des aspects budgétaires. » Il a aussi à cœur d'entretenir de bonnes relations avec ses directeurs, qu'il a en ligne deux ou trois fois par semaine. « Ce sont deux nouvelles directions, qui doivent aussi découvrir leur école. Il faut les accompagner. »

Depuis son arrivée, le président ne chôme pas. Non seulement, il a dû gérer un projet important de rénovation des bâtiments, mais, du côté de l'école primaire, il faut aussi

lutter contre un taux d'échec important au CEB. Sans compter l'élaboration des plans de pilotage et la crise du Covid, qui est venue encore compliquer tout ça... « On a dû investir au niveau du matériel informatique, il a fallu trouver des solutions pour procurer des ordinateurs portables à certains élèves... Et, en même temps, la crise a aussi resserré les équipes. »

Un maillon indispensable

Marc Lits l'avoue : ses PO lui prennent pas mal de temps. « Pour les deux écoles, cela fait bien 10-15h de travail par semaine ! » Heureusement, cette activité lui apporte aussi de belles satisfactions. « Cela me fait plaisir de pouvoir aider ces écoles qui accueillent de nombreux élèves en difficulté, de travailler sur ces deux beaux projets et d'obtenir des résultats. On ne peut pas sauver tous les élèves mais en remettre certains dans un circuit scolaire normal. »

Il sera ainsi passé, au cours de sa vie professionnelle, par de nombreuses formes d'enseignement, allant des maternelles à l'université. « M'occuper d'une école fondamentale est très différent de ma fonction de prof d'université, mais c'est très enrichissant. Le rôle des PO est un peu obscur mais essentiel. S'ils n'étaient pas là pour soutenir les directions, elles n'y arriveraient pas. L'enseignement catholique repose sur des bénévoles, qu'on ne connaît pas et qu'on ne voit pas trop, mais qui en sont un maillon indispensable ! » ■

« Beaucoup de boulot mais aussi la fierté d'être utile »

MARIE-NOËLLE LOVENFOSSE

Le fil rouge de toutes les activités professionnelles de Michèle Garant, docteure en psychologie, c'est l'éducation et la formation : que ce soit en PMS, en tant qu'enseignante, puis directrice, à la FOPA, à l'université (UCLouvain, UMon) ou dans la recherche. À ces nombreuses activités, on peut ajouter la participation à plusieurs PO au fil des années. Elle est d'ailleurs toujours en activité actuellement au sein de trois PO : Sainte-Marie à Saint-Gilles (enseignement secondaire), la haute école Galilée à Schaerbeek et Saint-Benoît à Habay-la-Neuve (fondamental, secondaire, internat). « Chacune de ces occupations a toujours nourri les autres, explique-t-elle. Dans les PO dont je fais partie, je m'occupe plus particulièrement de l'aspect pédagogique. Mais j'accompagne l'ensemble des dossiers, comme les autres membres, en m'intéressant, en posant des questions. Et cela m'a toujours apporté beaucoup ! ».

Noblesse et complexité

Son expérience professionnelle et son travail de réflexion et d'analyse de la gestion des institutions socio-éducatives (innovation, travail d'équipe, leadership, management dans le non-marchand) ont amené Michèle Garant à opérer divers constats. « *Le travail de leadership a de grandes caractéristiques communes, quels que soient le lieu ou le niveau d'enseignement concernés*, indique-t-elle. *Il y a la même noblesse, la même complexité partout, au-delà des questions de rapports humains. Dans un PO, chacun arrive avec son profil, sa subjectivité, ses envies, sa susceptibilité, mais – et c'est aussi le rôle du président de le rappeler – on est là dans le cadre d'un contrat avec l'école pour un temps limité. Et sur ce temps-là, on est garant des valeurs de l'école et de son projet.* »

À cet égard, elle se réjouit que le Pacte d'excellence clarifie le rôle et les missions de chacun, dans cette idée de dynamique, de contrat et de projet. « *Il est primordial que chacun puisse trouver ses repères. Le job de la direction n'est pas celui du PO et inversement. Il est important de se parler, de refaire le point au besoin et de réaliser des évaluations régulières.* »

Une richesse à pérenniser

Il est aussi très précieux pour Michèle Garant que les membres des PO continuent à se former, même s'ils ont déjà beaucoup de compétences et de connaissances au départ. Elle insiste aussi sur l'importance de partager celles-ci avec les autres membres et de prendre le temps d'échanger en toute convivialité. « *C'est une immense richesse d'avoir toutes ces personnes*, estime-t-elle. *Il est important de s'en rendre compte et que les équipes pédagogiques sachent qui sont les membres du PO. Ce qui compte, c'est cet équilibre qui fait qu'on est ensemble, avec des fonctions différentes, dans le même but.* » Et pour



assurer la pérennité du système, elle est convaincue que les PO doivent être bien conscients de la nécessité de se renouveler. « *Il ne s'agit pas de rajeunir pour rajeunir, mais de penser de manière prospective*, précise-t-elle. *Trop souvent, parce qu'on est dans les problèmes, on n'a plus le temps de faire autre chose. C'est une responsabilité du PO d'envisager la situation à 10 ans et de s'ouvrir à de nouveaux membres potentiels. Et quand on bat le rappel pour en trouver, je pense qu'on a tout intérêt à expliquer aux personnes contactées qu'il y a du boulot ! Cela me semble plus efficace que de dire « Il n'y a pas grand-chose à faire, c'est sympa, c'est deux fois par an » ! Il ne faut pas minimiser, tout en sachant que l'investissement peut fluctuer dans le temps. Sans oublier qu'il y a également une sorte de fierté à s'engager et à savoir qu'on va vraiment être utile ! » ■*

Avenir des PO : les premières conclusions

LUC SCHOLLEN

Le modèle associatif des Pouvoirs organisateurs (PO) du réseau libre catholique, ainsi que sa capacité à mobiliser de nombreux bénévoles sont au cœur de l'ADN de l'enseignement catholique : cela constitue sa force principale, à la base de son succès historique.

Toutefois, certaines tendances de long terme (par exemple, les écarts de financement public avec les réseaux officiels, une réglementation et un cadre légal de plus en plus complexes ...) viennent quelque peu bousculer ce modèle organisationnel. Aussi, plusieurs PO ont-ils fait savoir qu'ils attendaient du SeGEC qu'il les accompagne dans l'accomplissement de ces nouveaux défis.

En réponse à cela, certaines initiatives ont déjà été menées au cours des dernières années. Par exemple, le dévelop-

pement des services d'accompagnement des PO, la mise sur pied d'une centrale de marchés, l'installation des conseillers en prévention et des délégués à la protection des données dans les structures de mutualisation de moyens et de services, le développement d'une plateforme de recrutement de nouveaux membres (lire page 19). Celles-ci ont démontré des effets positifs, mais elles ne sont néanmoins pas suffisantes pour résoudre de manière durable les problèmes qui se posent actuellement.

Aussi, en collaboration avec l'ASBL Agir pour l'enseignement, le Service PO a mené, avec les directions diocésaines, un projet intitulé « Assurer la qualité et la soutenabilité du modèle organisationnel des PO du SeGEC » (ou « Avenir des PO ») au cours du premier trimestre de l'année 2021. Avec l'implication de nombreux membres de PO et de directions, il a permis de définir deux grands chantiers d'initiatives à réaliser au cours des prochaines années :

- Améliorer la santé organisationnelle des instances PO pour leur permettre de jouer pleinement leur rôle de pilote stratégique ;
- Réaliser les tâches non pédagogiques au bon niveau, avec la meilleure qualité et au moindre coût, en déchargeant les directions d'école et les PO.

Les équipes du SeGEC et les équipes diocésaines devront maintenant se saisir des conclusions de ces travaux, choisir les priorités à mettre en œuvre et déployer de nouveaux projets pour répondre à ces défis. ■

Quelles balises juridiques ?

Interview : BRIGITTE GERARD

Trois questions à Bénédicte Beauduin, directrice du Service juridique du SeGEC

A quoi les ASBL PO doivent-elles être attentives quand elles engagent un nouveau membre ou administrateur ?

« La personne doit adhérer aux statuts et au règlement d'ordre intérieur de l'ASBL, plus précisément à son projet qui est d'organiser une école catholique. Il importe de veiller aux qualités de la personne - compétences, probité, relationnel... - et d'être attentif à la question de la prévention des conflits d'intérêt. Il faut voir ce que la personne peut apporter concrètement à l'ASBL en termes de compétences techniques, organisationnelles ou relationnelles, mais aussi réciproquement. »

1

Quels sont les droits et les devoirs d'une personne qui s'engage dans un PO comme administrateur ?

« Ils doivent participer au conseil d'administration, y apporter leur contribution, effectuer les tâches pour lesquelles ils ont été mandatés, tant qu'on reste dans le respect des statuts et dans la réalisation de l'objet social de l'ASBL. Il s'agit de mettre ses compétences au service d'un projet et ce « en bon père de famille ». Ils bénéficient des droits qui leur sont conférés par leur statut. Ce sont des bénévoles non rémunérés. Ils ne sont pas indemnisés, même si certains PO prennent en charge des frais de déplacement. Ils sont responsables en tant qu'administrateurs au sens du code des sociétés et des associations. Dans la mesure où ils exercent leur mandat en vertu des statuts, leur responsabilité personnelle ne peut pas être invoquée vis-à-vis des tiers. C'est toujours la responsabilité de l'ASBL. On conseille aux PO de souscrire une assurance responsabilité civile. »

2

Qu'en est-il des personnes qui se mettent au service d'une école en qualité de volontaires ?

« Elles sont soumises à la loi du 3 juillet 2005 sur le volontariat. Elles signent une convention de volontaire qui prévoit les prestations à effectuer, une éventuelle indemnisation forfaitaire - non taxée et plafonnée - ainsi qu'une assurance en responsabilité civile souscrite par le PO. » ■

3

Une plateforme de rencontre entre PO et bénévoles

LUC SCHOLLEN

Pour aider PO et bénévoles à se rencontrer, le Secrétariat général de l'Enseignement catholique a mis à leur disposition une plateforme de "matching" en ligne, pour faire correspondre offres et demandes. Avec l'aide des personnes relais au sein des diocèses, plusieurs Pouvoirs organisateurs s'en sont saisis pour recruter des volontaires. Et les premiers retours d'expérience sont plutôt encourageants !

Comme vous le savez déjà si vous avez lu le précédent numéro d'*Entrées Libres*, le SeGEC a mis à disposition des Pouvoirs organisateurs un outil numérique destiné à faciliter le recrutement de bénévoles. Il s'agit de la plateforme « Give a day », qui permet en quelques clics de faire se rencontrer des Pouvoirs organisateurs et des personnes désireuses de consacrer du temps aux projets des écoles catholiques.

Un appui dans les diocèses

Pour accompagner les Pouvoirs organisateurs dans la prise en main de la plateforme, des personnes relais ont été désignées dans chaque Codiec : Marc François et Axel Depauw (marc.francois@segec.be et axel.depauw@segec.be) pour Bruxelles - Brabant Wallon, Michel Galasyka (michel.galasyka@segec.be) pour Liège, Stefan Crelot (stefan.crelot@segec.be) pour le Hainaut ainsi que Bernard Van Coppenolle (bernard.vancoppenolle@segec.be), pour Namur-Luxembourg. Une série de webinaires seront en outre organisés dans le courant du 3e trimestre, au terme desquels les PO qui le souhaitent pourront créer leur profil avec l'aide des relais et sur base d'un pré-encodage des informations qui les concernent. Liège a lancé le mouvement et les résultats sont très encourageants. Les participants au webinaire s'y sont tous montrés très satisfaits de l'accompagnement et un bon tiers des PO de ce diocèse disposent déjà d'une inscription sur la plateforme !

Être bénévole dans un PO

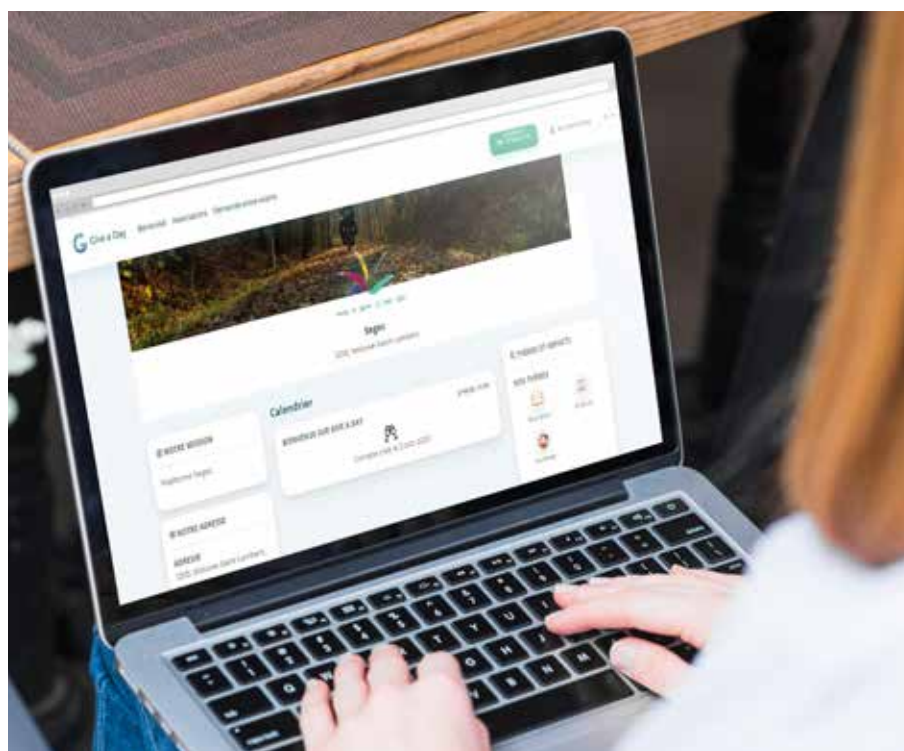
Être bénévole dans une ASBL PO, c'est s'engager pour les autres et pour un enseignement de qualité: tout le monde

possède des compétences et une expérience professionnelle qui peuvent être mises au service du bien commun, en participant à un projet éducatif au service de la jeunesse. Il s'agit d'un engagement sociétal autant qu'humain, avec un impact direct et concret au niveau de la communauté locale. Pour beaucoup de bénévoles, c'est aussi une occasion de rendre ce qu'ils ont reçu, en se mettant au service de leur ancienne école.

S'engager pour une ASBL PO, c'est aussi se développer au niveau personnel, voire professionnel. En effet, pour bon nombre de volontaires, il s'agit d'un défi à relever : développer de nouvelles compétences afin de s'investir dans les instances d'un PO, trouver des solutions aux problématiques parfois complexes rencontrées par les écoles, ou plus globa-

lement comprendre la réalité de l'école actuelle pour se mettre en phase avec des projets pédagogiques.

Enfin, s'engager pour une ASBL PO, c'est surtout transmettre des valeurs auxquelles on croit : un vivre ensemble solidaire et responsable, le respect de la personne, le partage, la créativité, etc. Pour tous les bénévoles, la démarche est avant tout liée à un projet porteur de sens. En ce temps de crise sanitaire, l'éducation des générations futures revêt une importance toute particulière dans le chef de plusieurs d'entre nous. A titre d'exemple, c'est le cas de cette dame qui, grâce à la plateforme, intervient désormais dans une école de la banlieue de Mons pour y lire des contes aux enfants des classes primaires. Entre mille autres possibilités... ■



La différenciation en classe, objet de recherche dans nos écoles

ANNE LEBLANC

Pour réussir le pari du tronc commun, l'avis numéro 3 du Pacte tablait sur le dispositif remédiation/consolidation/dépassement. Tour d'horizon des expériences pilotes menées dans les écoles belges et françaises.¹

Tout d'abord, changement d'intitulé : on parle désormais de « *différentiels de différenciation et d'accompagnement personnalisé* ». Pour leur donner toutes les chances de réussite, l'autorité publique a associé acteurs de l'école et chercheurs universitaires dans le cadre d'expériences pilotes. Dans un premier temps, celles-ci sont circonscrites à la différenciation dans l'apprentissage de la lecture pour le cycle 5/8. Le co-enseignement est également au cœur de ce projet.

Une démarche de co-construction

Selon Frédéric Coché, secrétaire général adjoint de la FédEFoC - la branche du fondamental du SeGEC - et membre du comité de suivi, la volonté était de co-construire avec les équipes pédagogiques et c'est très positif. Il ne s'agissait pas de venir « plaquer » des solutions toutes faites, mais bien d'accompagner les enseignants dans leurs démarches. Concrètement, les quatre consortiums scientifiques (universités associées parfois à des hautes écoles pédagogiques) ont adopté des postures assez différentes.

À titre d'exemple, l'ULB a proposé un « méta-outil » qui se voulait un soutien au travail réflexif des enseignants. Il s'agissait qu'ils construisent eux-mêmes les bonnes pratiques pour l'accompagnement des élèves. Du côté de l'ULiège et de l'UCLouvain, le suivi avait une dimension beaucoup plus didactique. L'équipe des deux universités a fourni une palette d'outils sur les différentes facettes de l'apprentissage de la lecture. S'il salue ce souci de co-construction, Frédéric Coché exprime cependant un regret : le manque de protocole scientifique permettant de mesurer concrètement

l'impact de l'accompagnement personnalisé sur les résultats des élèves. Il n'y a pas eu de prise de données avant et après. Or, cette étape est importante pour valider la pertinence des résultats de l'expérience.

Des difficultés

La première vague du projet a démarré en septembre 2019 et a donc été rattrapée par une autre vague, celle de la pandémie. Ce n'est pourtant pas le plus gros écueil rencontré. Ainsi, au début du processus, les écoles ont reçu 6 périodes de co-enseignement par classe. Dans les rapports intermédiaires, les chercheurs avaient relayé un besoin exprimé par les enseignants. Selon eux, pour garantir la qualité de cette co-intervention, il faut du temps. Ils ont besoin de moments de dialogue pour que les intervenants s'approprient, que chacun trouve ses marques et sa place avec les élèves. Or, pour la poursuite de l'expérience, en septembre 2020, on est passé à trois enseignants pour deux classes durant deux périodes par semaine.

Cette diminution des moyens a parfois suscité une démobilitation du terrain. Des écoles ont arrêté l'expérience. Les chercheurs citent également le témoignage d'un professeur affecté à l'accompagnement personnalisé sur son impression « *d'être partout tout le temps sans être jamais vraiment quelque part* ». L'emploi du temps des profs combine souvent plusieurs fonctions et cela ne facilite pas la tâche. C'est la conséquence, selon les directions, du saupoudrage des ressources (français langue d'apprentissage, logopède, inclusion, accompagnement personnalisé...). Pour organiser un horaire correct au personnel, il faut jongler avec les différents moyens octroyés aux établissements.

Retenons quand même que si le premier confinement a freiné le processus, dans un deuxième temps les ressources numériques ont plutôt « boosté » la dynamique de recherche. Les plateformes ont permis un vrai travail collaboratif à différents niveaux. Au sein de l'école, mais aussi entre les intervenants de différentes écoles. Cet enrichissement pédagogique par le partage d'expériences et de connaissances n'aurait pas été aussi fructueux sans cet investissement inédit dans les outils numériques.

Le co-enseignement : une plus-value

Au-delà de ces constats, Frédéric Coché insiste sur la pertinence du co-enseignement. Certes, il y a les effets directs et positifs sur les apprentissages de l'élève. Mais la démarche réflexive qu'elle induit casse aussi certains tabous. Grâce à la co-intervention sous toutes ses formes, les professionnels reconnaissent que les enfants n'avancent pas tous au même rythme. On sort de l'éternelle logique d'externalisation de l'élève en difficulté. On accepte progressivement de penser et de travailler autrement quand on est seul dans la classe. L'enseignant change de posture. Il intègre les pratiques de différenciation dans chaque situation pédagogique et didactique. Plusieurs recherches internationales confirment cette nouvelle forme de « professionnalisation ». Pour avoir un peu de recul sur tout cela, notre interlocuteur nous invite à jeter un œil sur l'expérience française.

« Plus de maîtres que de classes »

En France, à partir de l'élection de François Hollande en 2012, les écoles primaires accueillant un public défavorisé ont pu bénéficier d'un enseignant



supplémentaire à temps plein. L'objectif était identique aux projets pilotes actuels chez nous. Dans le cadre de la refondation de l'école, la volonté politique était de mettre l'accent sur la maîtrise des compétences de base. Le dispositif «*Plus de maîtres que de classes*» a été largement plébiscité par les professeurs. Pourtant, à partir du quinquennat suivant, il a été lentement remplacé par le dédoublement des classes. L'option «*petits effectifs*» (12 élèves par classe) a été préférée à la démarche de co-intervention.

Qu'est-ce que cela nous dit ? D'abord que l'autorité publique en France octroie des postes temps plein pour la différenciation. On n'est pas dans la logique de saupoudrage regrettée par les directions chez nous. Ensuite, qu'en la matière, il faut choisir son camp ! En effet, il n'y a pas d'unanimité dans le monde scientifique. Ainsi, Bruno Suchaut², professeur à l'Université de Lausanne, considère que la recherche a prouvé

une plus grande efficacité de la réduction drastique du nombre d'élèves par classe. L'élève est plus souvent sollicité par l'enseignant. Ces nombreux temps d'interactions sont un facteur important d'amélioration des résultats au moment de l'apprentissage de la lecture.

Pourtant, d'autres scientifiques contestent ce point de vue en s'appuyant sur une étude danoise, vantant les mérites du co-enseignement³. Celle-ci démontrerait bel et bien une amélioration des résultats, surtout en lecture. Mais elle pointe aussi les conditions de réussite. Le co-enseignant doit avoir au moins cinq ans d'expérience et le titulaire ne doit pas être réticent au travail en duo.

Le débat reste donc vif chez nos voisins à ce sujet. En janvier 2019, une première évaluation du dédoublement a certes montré une amélioration en lecture et en mathématique, mais en deçà de ce qui était espéré. Le ministre français de l'Éducation, Jean-Michel Blanquer, considère que c'est une avancée importante. Il

souhaite d'ailleurs étendre ce dispositif à toutes les écoles. Il évoque le projet américain STAR (Student-Teacher Achievement Ratio) mené dans le Tennessee, une référence, selon lui, en matière de politique d'égalité des chances⁴.

Les moyens budgétaires suivront-ils ? L'élection présidentielle de 2022 changera-t-elle de nouveau la donne ? Quelles seront les priorités pour l'école après deux années scolaires fortement perturbées par la pandémie ? Nul ne le sait. Gageons quand même que le souci d'un système scolaire plus équitable restera des deux côtés de la frontière un objectif central. ■

1. Pour plus d'informations : <https://www.e-classe.be/thematic/differenciation-et-accompagnement-personnalise-424>

2. https://www.scienceshumaines.com/plus-de-maitres-ou-moins-d-eleves-par-classe_fr_39046.html

3. <http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2019/01/23012019Article636838530002992760.aspx>

4. https://www.lemonde.fr/societe/article/2019/01/23/premiere-evaluation-encourageante-pour-les-cp-de-doubles_5413434_3224.html

La lente émancipation de l'enseignement catholique vis-à-vis de l'Église

BRIGITTE GERARD

Chances égales pour tous...



Aussi pour

nos enfants!

Assistez aux réunions

Organisées par

COMITÉ POUR LA DÉFENSE DES LIBERTÉS DÉMOCRATIQUES

Exempt de timbre. Article 180/3. Taxe d'affichage.
Aut.-éditeur responsable: R. VERMEIRE, Avenue du Vieux Cornet, 1. Uccle.

Impression: Het Volk, S.A., Gand.

L'histoire de l'enseignement catholique en Belgique, c'est aussi celle de la place de l'Église dans notre pays, qui s'est quelque peu amoindrie lors de la seconde moitié du XXe siècle. Avec, comme impact, une autonomisation des écoles ainsi que de la pédagogie. C'est cette évolution que développe Herman Lombaerts (KULeuven) dans ce chapitre du livre *L'enseignement catholique en Belgique*.

Comme le constate M. Lombaerts, la place de l'Église a bien changé dans notre pays depuis 1830. « Il est compréhensible que la position dominante occupée par l'Église catholique dans les provinces méridionales au XIXe siècle ait fait naître aussi des contre-courants. Lorsque, lors de la naissance de l'État belge, en 1830, les dominateurs étrangers ont été écartés, les évêques et le pape ont nourri quelques inquiétudes : l'Église conserverait-elle sa toute-puissance dans le nouvel État ? Aujourd'hui, près de deux siècles plus tard, nous connaissons la réponse à cette question : elle est évidemment négative. Entre-temps, nous avons appris que la quête de suprématie n'était pas la meilleure façon de mettre l'Évangile en pratique. »

L'Église a cependant pu, pendant longtemps, asseoir son autorité, notamment grâce à l'école et au poids qu'y avait alors le catholicisme. L'auteur l'explique : « Pendant plus d'un siècle, une 'pédagogie catholique' nettement affirmée a pourtant servi à l'Église catholique d'instrument stratégique pour maintenir son influence.

Dans la seconde moitié du XX^e siècle, cette forme de pensée unitaire a implosé. Un contexte changeant et des modes de pensée alternatifs ont mis en évidence les contradictions de ce modèle et irréversiblement compromis sa survie. »

C'est dans ce contexte de sécularisation que l'école catholique s'est vue contrainte d'évoluer. Et M. Lombaerts montre que cette nécessité de s'adapter était en réalité salutaire. « *Les notions de 'catholique' et de 'pédagogie' se sont donc distancées l'une de l'autre. C'était, semble-t-il, une condition nécessaire pour permettre aux deux dimensions de prendre leur indépendance. Elles ont ainsi créé l'espace de tension dans lequel un nouvel engagement réciproque a pu naître au service d'un projet éducatif et scolaire d'inspiration chrétienne dans la société contemporaine.* »

Mais l'auteur s'interroge : « *De quelle indépendance parle-t-on et vis-à-vis de quels défis internes ? Et quel est l'apport des traditions catholiques, religieuses ou idéologiques en général dans l'enseignement contemporain ? Cette profonde mutation s'est ancrée dans un processus de conscientisation, dans une forme d'émancipation' ou de libération. Ce processus se joue sur les plans politique, économique, culturel, social, éthique et religieux/idéologique.* »¹ ■

Le tournant du Pacte scolaire

Ce chapitre démarre par le tournant qu'a constitué, en 1958, le Pacte scolaire. C'est lui qui a permis la création d'un espace politique visant progressivement une égalisation de tous les citoyens et de leurs enfants, quelles que soient leurs convictions philosophiques ou leurs origines sociales, face au droit à l'enseignement. Et l'auteur pose la question de savoir quelle est la pertinence de l'enseignement catholique dans cette société globalisée contemporaine et celle de son rôle dans l'espace public. Le chapitre évoque également l'autonomisation de la didactique, de la pédagogie, de l'école en tant qu'organisation, de l'entité catholique. Mais aussi les défis ultérieurs liés au processus en question. Il n'éluide pas le constat de la disparition progressive des influences ecclésiastiques et religieuses/idéologiques, qui aurait été ressentie par beaucoup comme une libération. Mais, l'auteur note aussi la difficulté de prendre conscience que d'autres types de tutelles, exercées par d'autres instances, orientent dans une large mesure le champ d'action de l'école.

Extrait :

Le mouvement d'autonomisation de l'enseignement par rapport à l'Église va de pair avec une évolution des pratiques pédagogiques dans les écoles catholiques. Comme le montre M. Lombaerts dans cet extrait, la place des élèves devient centrale et leur relation avec les enseignants se fait plus étroite. Ceux-ci se familiarisent par ailleurs avec la dynamique de groupe comme méthode de gestion de classe.

« *Depuis la seconde moitié du siècle passé, la pensée et l'action autonomes sont fortement stimulées à la fois par la démocratisation de l'enseignement et par l'importance croissante de la société de consommation, de l'ouverture des espaces de communication, du style de vie moderne, du sport, des voyages et d'autres manifestations culturelles, et ce dans toutes les couches de la population. Les disciplines et les sphères de la vie tendent à l'autonomie. (...)*

De plus en plus, parents et élèves attendent avant tout d'une école (catholique) qu'elle soit un bon établissement scolaire, qu'elle garantisse une bonne prestation de service et consolide ou améliore l'intégration sociale.

L'émancipation politique et sociale brise le dogmatisme directif et déductif de l'enseignement confessionnel. Les mutations sociales et culturelles, notamment l'apparition d'une culture réservée à la jeunesse, et l'ouverture des espaces de la communication font prendre conscience que chacun peut apporter sa pierre à l'épanouissement humain recherché. Les élèves reçoivent désormais une place plus centrale dans le processus pédagogique. Leurs expériences et leurs points de vue personnels sont intégrés. Apprendre signifie, à présent, apprendre par l'expérience. La participation des élèves eux-mêmes à ce revirement se remarque surtout dans l'enseignement de la religion. À l'époque, le 'document de base' pour la révision des programmes reflète largement ce débat.

La 'pédagogie philosophique' et la didactique étayée scientifiquement se greffent sur de nouveaux modèles de pensée, correspondant à une réalité sociale complexe et changeante. Les enfants et les jeunes deviennent 'acteurs' de leur propre apprentissage. Les enseignants et les élèves deviennent des 'partenaires' dans une relation de collaboration plus étroite, souvent interprétée comme un 'coaching'. Les processus de dynamique de groupe s'imposent dans la gestion de la classe et de l'école, dans tous ses segments. »² ■

¹ Jan DE MAEYER et Paul WYNANTS, éd., *L'enseignement catholique en Belgique. Des identités en évolution (19^e – 21^e siècles)*, Éditions Averbode/Érasme, 2016, p.343.

² Ibidem, pp. 345-346.

« Il cherchait le meilleur de chacun d'entre nous »

GUY SELDESLAGH



Ils sont auteurs, écrivains, historiens, universitaires ou critiques littéraires. Au total, vingt personnalités qui, en hommage à Samuel Paty, racontent dans « Mon prof, ce héros » (Presses de la Cité), celui ou celle qui a contribué à faire d'elles ce qu'elles sont aujourd'hui. Vingt témoignages saisissants et émouvants qui disent les grandeurs et les servitudes de l'enseignement.

Comme pour d'autres métiers, nombre d'acteurs d'aujourd'hui peinent à faire le deuil du souvenir de cette autorité qui s'imposait d'elle-même, préexistant à toute action. Cependant, si l'existence même de cette autorité passée ne fait pas de doute, son souvenir doit être interrogé. La réalité de son exercice par tous, en tout temps, fait bien partie d'une mémoire en partie fictionnelle, d'un récit fantasmé.

Ce réel qui a changé, les remises en question qu'il oblige, les adaptations qu'il nécessite, apparaissent quelquefois comme des obstacles insurmontables tant pour certains enseignants aguerris, que pour certains jeunes qui débutent leur carrière. Ce choc entre une profession admirée et parfois un peu crainte, et cette médiatique réalité en a découragé certains, lassé d'autres, qui ont changé de chemin. Ces désillusions, ces peurs, ce sentiment de déclassement ont largement été relayés dans la presse, autant que par les organisations professionnelles. En définitive, c'est un énorme besoin de reconnaissance qui ne trouve plus d'écho.

L'instituteur de Camus

Les trains qui arrivent à l'heure ne font pas l'information. Ce sont plus souvent les échecs que les réussites qui font la une, les résultats décevants dans les comparaisons internationales plutôt que l'excellence, qui continue à sourdre à bas bruit dans bien des classes où pourtant les difficultés de tous ordres s'accumulent. Quand enfin des incivilités répétées au sein ou en bordure des établissements, ou encore des faits divers les plus insoutenables adviennent, c'est le monde de l'école dans son ensemble qui fait frémir, et qui refoule ses potentielles recrues.

La cadence des réformes qui s'empilent sur les restes des précédentes - ou dans le meilleur des cas, sur leur évaluation - augmente l'incertitude et l'inquiétude. Enfin,

les travaux qui émanent des facultés de sociologie ou des sciences de l'éducation, qui dissèquent ce qui ne fonctionne pas ou pas bien, ce qui devrait être fait pour que cela aille mieux, achèvent de saper le moral des troupes.

C'est donc avec enthousiasme qu'on lit ce petit ouvrage paru aux Presses de la Cité, et dont on recommande la lecture. Vingt auteurs, écrivains, historiens, universitaires, auteurs pour la jeunesse, critiques littéraires, dans de courts textes, acquittent une dette de reconnaissance à celle ou celui de leurs professeurs, qui a contribué à faire d'eux ce qu'ils sont aujourd'hui.

En ouvrant le livre, on pense immédiatement à la magnifique lettre que Camus, à l'annonce de son prix Nobel, adressa à son instituteur algérois : « Pour vous dire ce que vous avez été, et êtes toujours pour moi, et pour vous assurer que vos efforts, votre travail et le cœur généreux que vous y mettiez sont toujours vivants chez un de vos petits écoliers qui, malgré l'âge, n'a cessé d'être votre reconnaissant élève. »

Ce sont donc d'émouvants, drôles parfois et toujours reconnaissants récits et hommages que ces vingt plumes adressent à l'un de leurs anciens instituteurs et professeurs. Ce sont notamment Kamel Daoud, Franz Olivier Giesbert, Susie Morgenstern, Josyane Savigneau, Michel Winock ou encore Jean d'Ormesson qui nous livrent en quelques pages la créance éternelle qu'ils doivent à ces maîtresses et maîtres qu'ils n'ont pas oubliés. « Moi, j'en suis certaine : sans lui je ne serais sans doute pas devenue ce que je suis » nous dit par exemple Laure Buisson. Il n'a jamais cessé d'en être ainsi. Les instituteurs et institutrices, les professeurs d'aujourd'hui exercent la même influence. Des vies se jouent, des possibles s'ouvrent, des destins s'inaugurent, à l'école, en classe, dans cette rencontre d'un (e) élève et d'un (e) professeur. Il est plus que temps de le redire. ■

Voilà un petit livre, qui m'est tombé un peu par hasard entre les mains, après que mon regard fut attiré par son titre. L'optimisme de cette sentence me convainquit sans hésitation. Et pourtant, ce titre, *Mon prof, ce héros* (Presses de la Cité, 2020) peut paraître un peu désuet, si l'on ne voit même dans cette association un oxymore. Le projet est pourtant né d'une tragédie : le lâche assassinat perpétré en 2020, en France, du professeur Samuel Paty. Cette tragédie réveille en chacun de nous le beau souvenir de tous ceux qui nous ont révélés à nous-mêmes, comme l'indique l'éditeur. C'est un processus déjà ancien, entamé depuis de nombreuses années, qui a modifié le regard posé sur le métier de professeur, d'enseignant. Tant de la part de ceux qui l'exercent, que de celle du grand public. L'évolution du monde et le changement d'époque ont peu à peu dilué le magistère, cette représentation du métier, de la fonction. Cette évolution a souvent été durement vécue par ceux qui en ont été les témoins et les acteurs.

« Comme lui, monsieur P dérangeait. Ses collègues effrayés par tant d'audace (n'oublions pas l'époque !), sa hiérarchie. Nous nous en moquions bien ! Il nous faisait cadeau de sa passion, de son esprit de tolérance, comme de sa bienveillance. Des présents inestimables qui nous ont suivis tout au long de notre vie. »

Françoise Bourdon, page 30

« Il m'entraîna vers l'envie d'être, à mon tour, un de ces artisans de la phrase belle, du mot juste, de l'image appropriée, du conte ou de la fable. »

Philippe Labro, page 86



« Dans le village algérien où j'ai grandi, au début des années 80, l'école est une religion d'es-pérance contre la misère et le manque. »

Kamel Daoud, page 48



« Je lui dois tout – et je sais que nombreux furent ceux qui prononcèrent la même formule : on doit tout, parfois à un professeur, homme ou femme. À chacun d'entre nous de ne jamais l'oublier. »

Philippe Labro, page 90

« Il cherchait le meilleur de chacun d'entre nous pour nous motiver en nous interrogeant intelligemment, sans nous offenser quand nous nous trompions, sans se moquer de nous. Car il n'est pas plus grande source de malaise pour un jeune, qui donne tout ce qu'il peut, que d'être rabais-sé par son professeur devant ses camarades. »

Christian Laborie, page 73

« Nous avons tous dans nos têtes des propos de professeurs qui, des décennies plus tard, continuent de mener nos pas. J'ai eu la chance d'en avoir beaucoup de ce genre à l'école d'Elbeuf, des Monsieur Pinard, Madame Haquet, Monsieur Seguin, mais j'ai surtout eu la chance d'avoir ma mère parmi eux. Elle répétait volontiers des mots dont j'aime me ramentevoir, l'âge venant : 'On n'est jamais trop vieux pour apprendre ni trop jeune pour enseigner. Il n'y a pas d'âge pour ça.' »

Franz-Olivier Giesbert, page 67

« C'est au cours de ce voyage, je crois, que j'ai commencé à aimer l'histoire-géographie et que j'ai trouvé ma vocation. Que j'ai intimement compris, également, que le métier d'enseignant était le plus beau métier du monde, qu'enseigner, ce n'était pas seulement transmettre du savoir, c'était aussi transmettre une passion à des jeunes avides de connaissances et de reconnaissance, pour leur permettre d'être plus tard des êtres tolérants et libres... Que c'était tout simplement éduquer à la vie. »

Christian Laborie, page 79



« Quand je dédicace l'un de mes livres à un professeur d'école, je souhaite à l'enseignant le courage et la force de pratiquer le métier le plus important du monde. Et je le crois ! Beaucoup de mes livres sont inspirés par l'école et par les prêtres de l'école, les professeurs. »

Susie Morgenstern, page 104

« Je crois que si je suis devenu écrivain, c'est grâce à lui. »

Yves Viollier, page 146

« Rien de cela n'aurait été possible s'il n'y avait eu la délicatesse de madame R. Je n'ai pas le souvenir qu'elle m'ait vraiment grondé et pourtant je dus le mériter. Sous son regard, la connaissance devenait désirable. Il n'y avait pas d'aridité dans les exercices qu'elle proposait ou alors je ne la percevais pas. Je lui faisais confiance. Les jongleries de la conjugaison, la subtilité des accords, les règles de grammaire que nous récitons en chantonant relevaient d'un jeu. J'avais envie de m'y ébattre parce que cet espace était libre. »

Jean-Guy Soumy, page 138

« Ce qui fait aussi la grandeur du métier, c'est la mélancolie du maître, son acceptation raisonnable de l'ingratitude des générations qui passent entre ses mains, qui filent vers leur avenir comme des flèches, et qu'il revoit rarement. Seul maître à bord de sa classe, il accepte la puissance inexorable du temps qui passe mais qui le laisse habité par sa propre jeunesse éternelle, dernière sentinelle de la transmission et de l'histoire en marche. »

Martine Marie Muller, page 118



[LAMIROY]

Écriture collective coordonnée par **Christophe Van Staen***Génération C*

Lamiroy, 2021

« Pourquoi donc se soucier davantage des jeunes ? Après tout, ils ne comptent pas parmi les groupes à risque, et ont la vie devant eux pour se remettre des effets secondaires, collatéraux, de cette épidémie. À ces réactions, nous pourrions opposer des banalités, répondre que s'intéresser au sort des jeunes, ne revient pas à nier la détresse des autres catégories d'âge ; que les tendances suicidaires, les anorexies, les dépressions nerveuses, qui font que les jeunes remplissent aujourd'hui les urgences pédiatriques et les salles d'attente des psychiatres et psychologues devraient sans doute retenir notre attention ; qu'on peut, par ailleurs, être jeune et à risque ; qu'on peut aussi être jeune et pauvre, malade, en marge, discriminé, ce qui ne veut rien dire d'autre que le virus et les angoisses qu'il génère ne sont pour certains jeunes que les derniers termes d'une détresse mille fois plus profonde face à des violences mille fois plus sauvages et cyniques ; qu'on peut aussi être jeune et éprouver dans cette crise un malaise ne reposant pas simplement sur des privations liées à des superfluités ou des futilités. »

Du poème à la nouvelle en passant par l'argumentation, ce recueil de textes, sélectionnés par Christophe Van Staen, exprime une urgence, un cri. Le cri d'une jeunesse qui se sent parfois laissée pour compte dans la crise sanitaire que nous traversons.

Christophe Van Staen est docteur en philosophie et lettres de l'Université libre de Bruxelles, chercheur de l'Université Jiao Tong de Shanghai (SJTU), conférencier de l'Académie royale (Collège Belgique), membre du Groupe d'études du dix-huitième siècle (ULB), et du Groupe d'étude du matérialisme rationnel (Paris). Auteur de plus de 120 études (monographies, articles, éditions critiques) sur Rousseau et les Lumières, il y a consacré plus de 25 années de recherche, à Bruxelles (FNRS-ULB) et Paris (CNRS-Paris IV Sorbonne).

CONCOURS

Gagnez 5 exemplaires de ce livre en participant en ligne, avant le **7 juin**, sur : www.entrees-libres.be

Les gagnants du mois d'avril sont : **Carla Gennari, Laure Soudron, Esther Sinzot, Julien Coppin et Maud Schwahhofer**

ECOLE ET SOCIÉTÉ : L'INDISPENSABLE MUTATION !

La **FoCEF** vous donne rendez-vous le **23 août 2021** pour son traditionnel événement de rentrée. Lors de cette journée, il s'agira de susciter **une réflexion sur le lien entre la mutation de la société et celle de l'école**, par une approche sociologique et la présentation d'outils pédagogiques. Il s'agira d'oser prendre un temps d'arrêt et de réflexion autour des questions que nous posent, à nous les adultes, tous les enfants, mutants-mutés, qu'ils viennent d'ici et/ou d'ailleurs, de ce qui semble être leurs essentiels, leurs atouts et leurs talents et aussi leurs peurs, leurs difficultés à s'adapter à chaque changement qu'ils n'ont en général pas choisi. Ces changements sont d'ordres divers: langagier, linguistique, géographique, familial, éducationnel, codes culturels et sociaux, modes de communication, environnemental, religieux, philosophique, technologique...

Pour vous inscrire, scannez le code QR présent sur ce visuel.

De plus amples informations ? Contactez **Marie Nollevaux** à l'adresse suivante : marie.nollevaux@segec.be

**Ecole et société:
L'indispensable mutation !**

Conférence de Bernard Delvaux
Et ateliers-découvertes
23 août 2021 de 9h à 16h30 (accueil dès 8h30)

! Inscription **obligatoire** – nombre de places limité

Institut Sainte-Marie Jambes Secondaire
Rue de l'Aurore, 227
5100 Jambes

Avec le soutien de la
FÉDÉRATION
MILIEUX ÉCOLE

CC. rep. : Godfried Cantor

UNE GÉNÉRATION PROCHE DE LA NATURE



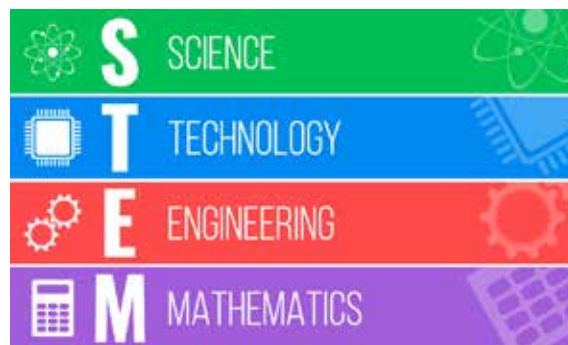
En ces temps de confinement, il n'est pas toujours simple d'occuper nos enfants. Pourtant, le bonheur ne se cache pas loin.

Natagora vous a compilé toutes les **fiches d'activités** du *P'tit Natagora* et un **re-**

cueil de recettes printanières aux plantes, parues dans notre magazine. Pour chaque activité, un mini-dossier pédagogique vous est offert. Vous y trouverez des infos très concrètes sur une thématique nature et un bricolage, un jeu, ou une recette qui s'y rapporte.

Alors, jouez, sortez, profitez de la nature avec vos enfants !

Intéressé(e) ? Surfez sur www.natagora.be et suivez ce chemin : **Qui est Natagora > Nos actions > Nos grands événements > La nature chez moi > Deux recueils d'activités et de recettes nature**



UNE WEB TV QUI SUSCITE L'INTÉRÊT

WorldSkills Belgium a lancé en décembre sa WebTV : NewsSkills TV, diffusant des capsules vidéos intitulées **STEM by Skills : Pour aimer les sciences et les mathématiques, la technologie et le numérique, de 7 à 77 ans.**

Mais encore ?

- Une expérience professionnelle et ludique, de 3 minutes avec un ancien compétiteur et un opérateur francophone.
- Un point de départ pour sensibiliser les élèves et étudiants à l'importance des **STEM** (Sciences, Technology, Engineering, Mathematics).
- Des compétences indispensables à la pratique des métiers techniques, technologiques et scientifiques.

Vous pouvez retrouver toutes les capsules sur le site :
www.stembyskills.be

Vous pouvez télécharger les 18 premiers épisodes via ce lien : <https://we.tl/t-0VOgOKLf98>.

SORTIR DES CLASSES

C'est à nouveau dans un contexte quelque peu particulier que les CPAN (classes de plein air et de neige) ont malgré tout le plaisir de partager leur dernière publication.

Un premier aperçu de leur offre de **classes de découvertes** en Belgique pour l'année scolaire 2021-2022 est disponible sur le site www.cpan.be/belgique. Le catalogue a également été envoyé à chaque établissement scolaire.

Quelles sont les nouveautés de cette édition ? Un format plus ludique, de nouvelles thématiques ainsi que 5 nouveaux centres partenaires en Belgique.

Informations et réservations :

CPAN@intersoc.be ou 02/ 616 15 16





Illustration : Manon Moreau

L'humeur de...

Marie-Noëlle Lovenfosse

« You talking to me ? »

- za... é...u...è...on... eu

- Excusez-moi, je n'ai pas compris avec votre masque.

- Ah oui, pardon. Je disais : Vous avez vu ? Elles sont bleues.

- ...

- Les tagliatelles, elles sont bleues !

- Ah oui oui j'ai vu. C'est spécial...

- C'est parce qu'elles sont à la spiruline !

- Ah oui la spiruline, il paraît que c'est très nutritif.

- Oui oui. J'ai une copine biologiste qui va régulièrement en Haïti pour y implanter des bassins et aider les gens sur place à en cultiver.

- Cool !

Par bonheur, personne ne me suit à la caisse de la superette bio. J'ai donc tout loisir de discuter avec le préposé chargé de scanner mes achats et de lui faire

remarquer la couleur inhabituelle des pâtes qu'il vient de saisir. Journée faste ! À l'issue de cette visite hebdomadaire destinée à remplir mon frigo, je comptabilise une discussion échevelée au rayon boucherie sur les mérites respectifs du boudin blanc nature et de celui au porto et raisins, un rapide et néanmoins plaisant « *Allez-y, je vous en prie* » suivi d'un prévisible « *Merci !* » à l'entrée du rayon légumes, sans oublier cet échange inespéré avec le caissier. Je me régale. Me voilà toute guillerette en retournant à ma voiture. Ce qui m'amène, en y rangeant mes courses, à une intense et soudaine prise de conscience.

Je dois bien me rendre à l'évidence : j'ai développé, au fil de ces mois marqués par le Covid, une nouvelle obsession. Dès que je sors de chez moi - ce qui est devenu très peu courant -, abandonnant pour un temps Teams, Zoom et autres

expériences virtuelles, je suis à l'affût du moindre contact verbal. J'éprouve le besoin irrésistible de parler à des gens en chair et en os. Un simple « *Bonjour* » entre voisins me met en joie. Le « *Fait beau, hein !* » du facteur illumine ma matinée. L'apparition d'un livreur ? Une occasion toute trouvée d'évoquer les difficultés de sa profession. Le passage d'un inconnu promenant son chien ? L'opportunité de nous extasier ensemble sur la beauté du quadrupède. Et si d'aventure, au détour d'une rue, le hasard me fait croiser une connaissance, la conversation, toute masquée qu'elle soit, me regonfle pour la semaine. De quoi oublier pour un temps que si la situation sanitaire actuelle perdure, nous risquons bien, comme l'explique Christophe André en reprenant les propos de son ami Matthieu Ricard, de finir par nous transformer tous en « *Zombies* »... ■